

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2740 - MARDI 18 OCTOBRE 2016



Federica Mogherini

DIALOGUE

L'Union européenne
réclame un
deuxième round

Les chefs de la diplomatie des vingt-huit États membres de l'Union européenne (UE) ont indiqué que le dialogue actuellement en cours en RDC « doit ouvrir la voie à une nouvelle phase d'un processus politique plus inclusif au cours des semaines à venir ». Dans le communiqué ayant sanctionné la réunion tenue le 17 octobre à Luxembourg, ils ont souligné l'importance de la participation à un tel processus de toutes les grandes familles politiques et de la société civile dont la Conférence épiscopale du Congo (Céngo).

Les diplomates de l'UE ont aussi invité la majorité et l'opposition à rechercher les compromis nécessaires portés par un très large consensus populaire. Le nouveau dialogue à venir devra déboucher notamment « sur l'organisation des élections présidentielle et législatives dans le délai le plus court possible au cours de l'année 2017 ».

Page 12

SANTÉ

Deux cent trente nouveaux médecins
ont prêté serment

Les nouveaux médecins prétant le serment d'Hippocrate

Ces médecins sont désormais membres du Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM). Cette structure instituée par la loi veille à la bonne pratique médicale et au respect des règles d'éthique et de déontologie qui régissent cette profession. Les nouveaux promus sont reconnus

comme tels sur toute l'étendue du territoire national où ils sont autorisés désormais à prêter. Les impétrants sont issus des institutions universitaires du pays et de l'étranger.

Le président en exercice du CNOM, le Dr Berthier Nsadi, a consacré son message autour du

respect des textes qui régissent la profession médicale en RDC. Il a insisté sur le respect de la loi ainsi que sur le respect des textes qui régissent la profession médicale dans le pays. « On est obligé à chaque moment de regarder la loi », a-t-il dit.

Page 13

CONJONCTURE

Une « reprise périlleuse » de l'économie mondiale

La Chine, première partenaire de l'Afrique, a exprimé son inquiétude sur la fragilité de l'économie mondiale en marge du huitième sommet des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Le rapport final des travaux a réaffirmé l'intention des dirigeants des économies émergentes au-

jourd'hui en panne de croissance de renforcer leur coopération dans plusieurs domaines. Plusieurs accords bilatéraux ont pu être signés.

À noter qu'avec la crise, les pays appartenant aux Brics ont connu une réduction de leur poids économique dans le monde. Il s'agit

tout de même de 53 % de la population mondiale, soit 16 000 milliards de dollars de PIB. Et les conséquences sont dramatiques pour les pays africains, notamment ceux qui exportent l'essentiel de leurs minerais vers l'empire du milieu.

Page 12

LIBÉRATION DE MOÏSE MONI DELLA

Le Conadé sollicite
l'intervention
du BCNUDH

Moïse Della

Le parti politique Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé), membre du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, plaide pour l'implication du représentant résident du Bureau conjoint de Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) dans la libération sans condition de son président « détenu illégalement à la prison de Makala ». Dans une correspondance qui lui a été adressée le 16 octobre, cette

formation politique souligne que les motifs avancés par la justice pour justifier l'arrestation de son leader ne sont rien d'autre que des alibis manifestes qui tentent vainement de camoufler la chronique d'une arrestation politique préméditée. La cause de son arrestation ne serait, d'après le parti, que son attachement indéfectible aux valeurs républicaines de l'alternance au sommet de l'État.

Page 12

ÉDITORIAL

Eveil

Il semblerait que les événements que nous vivons depuis un an, avec la tenue du Dialogue national, l'adoption de la nouvelle Constitution, l'élection du président de la République, la formation du premier Gouvernement du quinquennat, les troubles qui ensanglantent une partie du département du Pool ont provoqué un éveil, ou un réveil, de la société civile porteur de grands espoirs. Plus les jours passent, en effet, plus l'on voit apparaître sur la scène publique des groupes de citoyens qui se rassemblent pour traiter des questions sociales, économiques, culturelles et autres, non pour prendre part au débat politique ou s'engager dans des controverses dépassées sur la gouvernance.

Cet éveil, cela va de soi, est porteur de grands espoirs pour notre pays. Car dans un temps difficile comme celui que nous vivons, où les difficultés nées de l'effondrement des cours du pétrole sur les marchés mondiaux perturbent sérieusement les finances de l'Etat, le fait que de simples citoyens s'emploient à conjuguer leurs forces pour accompagner avec leurs modestes moyens l'essor de notre pays constitue une novation dont le meilleur devrait sortir à plus ou moins brève échéance. Attention : ce propos ne signifie nullement que les organisations de la société civile peuvent accomplir le travail et mener à bien les missions de la puissance publique, mais simplement qu'elles prennent enfin conscience du rôle qu'elles sont appelées à jouer dans la marche en avant du Congo.

Toutes les nations qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé sur la scène mondiale du développement, de l'émergence, ont réussi dans les dernières décennies à conjuguer de façon harmonieuse l'action publique et l'action privée. Les peuples du nord de l'Europe comme les Suédois, les Norvégiens, les Finlandais, les Danois, les Irlandais, qui ont réussi à instaurer chez eux cet équilibre, sont là pour le démontrer et même si leur expérience n'est pas transposable telle quelle, elle porte des enseignements collectifs qui doivent être étudiés de près.

S'il est, dans ces conditions, une ligne de conduite que la puissance publique devrait se fixer durant tout le présent quinquennat c'est bien celle de favoriser, avec tous les moyens dont elle dispose la prise en charge par la société civile de tâches qu'elle assumait jusqu'alors dans le cadre de l'«Etat providence». Le temps n'est plus, en effet, où l'Etat pouvait tout et c'est très bien ainsi.

Les Dépêches de Brazzaville

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une session budgétaire marquée par le retour des « absents »



Une vue des députés (DR)

À l'ouverture de la session ordinaire dite budgétaire de l'Assemblée nationale le 15 octobre à Brazzaville, de nombreux députés qui se sont absentés, pendant près de six mois pour les uns et plus pour les autres, ont renoué avec le chemin de l'hémicycle.

C'est le cas d'Edith Ebourefé, Guy Brice Parfait Kolelas, Epiphane Kidzié, Mavoungou Zinga Mabio et Pascal Tsaty Mabiala. Leur retour au « cénacle » augure assurément une année 2017 qui commence sur les chapeaux de roue sur le plan politique. Au cours de cette session, les députés auront à examiner et adopter vingt affaires, dont la plus importante est le budget de l'Etat exercice 2017. Les Congolais attendent de connaître son montant ; au regard des perturbations financières constatées en 2016 à la suite de l'effondrement des prix du baril de pétrole.

Situant le contexte dans lequel s'élabore ce budget de l'année prochaine, le président de l'Assemblée nationale, Justin Koumba a noté, dans son discours de circonstance, que : « la crise financière consécutive à la baisse drastique du prix du baril du pétrole, notre

principale source de revenus budgétaires, nous donne du fil à retordre. Mais à cette dernière s'ajoute la crise socio-politique relative aux violences perpétrées dans le département du Pool, après l'élection présidentielle du 20 mars qui ne peut nous laisser indifférents ».

Il a appelé en outre les parlementaires congolais à contribuer à la consolidation de la paix et de la cohésion nationale tant, a-t-il déclaré, à travers des initiatives individuelles qu'au travers des mesures impliquant l'ensemble du parlement comme les journées parlementaires sur les questions de paix qui seront organisées très prochainement dans les départements du Pool, des Plateaux et de la Cuvette. « Ainsi, la perspective de réappropriation de l'identité nationale dans toute la territorialité congolaise renvoie-t-elle, à notre

avis, à une éthique soutenue par une pratique parlementaire qui soit conforme à la place d'exception qui est la nôtre en tant que députés nationaux, garant de la représentation nationale », a-t-il indiqué.

Si nous appelons les élus du peuple, a-t-il poursuivi, à s'impliquer pleinement dans la résolution des crises qui s'imposent à nous, l'absentéisme constaté et stigmatisé ici à l'hémicycle ne peut être favorable à une telle entreprise. « Nous ne pouvons pas avoir déployé tant d'énergie pour être élu député et briller ensuite par une absence aussi remarquable devant la représentation nationale alors que nous devons prendre nos responsabilités », a-t-il renchéri avant d'ajouter que ce que les mandants attendent des députés en temps de crise, c'est d'être à leur écoute, de dialoguer, même dans la plus grande adversité, et laisser la justice jouer son rôle ; car, a-t-il conclu, il ne faut pas confondre tolérance et impunité.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de

service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430,

commune de la Gombe /
Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhbas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZIB..

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Jean-Michel Bokamba Yangouma confirmé coordonnateur général des partis du Centre

Après avoir été destitué le 4 septembre dernier par le président de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Digne Elvis Tsalissan Okombi, Jean-Michel Bokamba Yangouma a été rétabli dans ses fonctions, par le collège des présidents des partis et groupements politiques du centre, réuni en session spéciale les 12, 13 et 14 octobre.

Trois jours durant, le collège des présidents a débattu de la crise qui prévalait au sein des partis du Centre. Des déchirements nés de l'éviction inattendue du coordonnateur général, la réunion du collège des présidents, co-patronnée par Michel Bokamba Yangouma et Luc Adamou Matéta a tranché net. « *La collégialité des présidents relève qu'il est inimaginable et invraisemblable qu'un groupe d'individus se réclamant désormais de la Mouvement présidentielle s'arroge encore le droit de destituer un responsable du Centre. Il rejette cette décision infondée et réaffirme son attachement à M. Jean Michel Bokamba Yangouma, coordonnateur général des Partis et groupements politiques du centre* », souligne le collège des présidents dans une déclaration commune. Le collège des présidents affirme, cependant, que la destitution du coordonnateur général ne relève que de sa compétence exclusive, et non d'une assemblée générale organisée par un seul parti politique.

Dans cette déclaration, les responsables des partis du Centre estiment que le président de l'UMP, Digne Elvis Okombi Ntsalissan est libre de se rallier à la Mouvement présidentielle. Que le départ de l'UMP du Centre n'affecte en rien la constance de toutes les coordinations du Centre, car son président n'ayant été que simple membre d'un des groupements de cette famille politique.

Abordant la situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut dans le département du Pool, les responsables des partis du Centre appellent toutes les forces vives de la nation à la vigilance, en vue de dénoncer tous ceux qui sont, de près ou de loin, en mèche avec ces cruels délinquants. Par ailleurs, ils exhortent le gouvernement de la République à tout mettre en œuvre afin de finir avec les exactions et restaurer définitivement la paix, la sécurité et l'ordre public dans ce département.

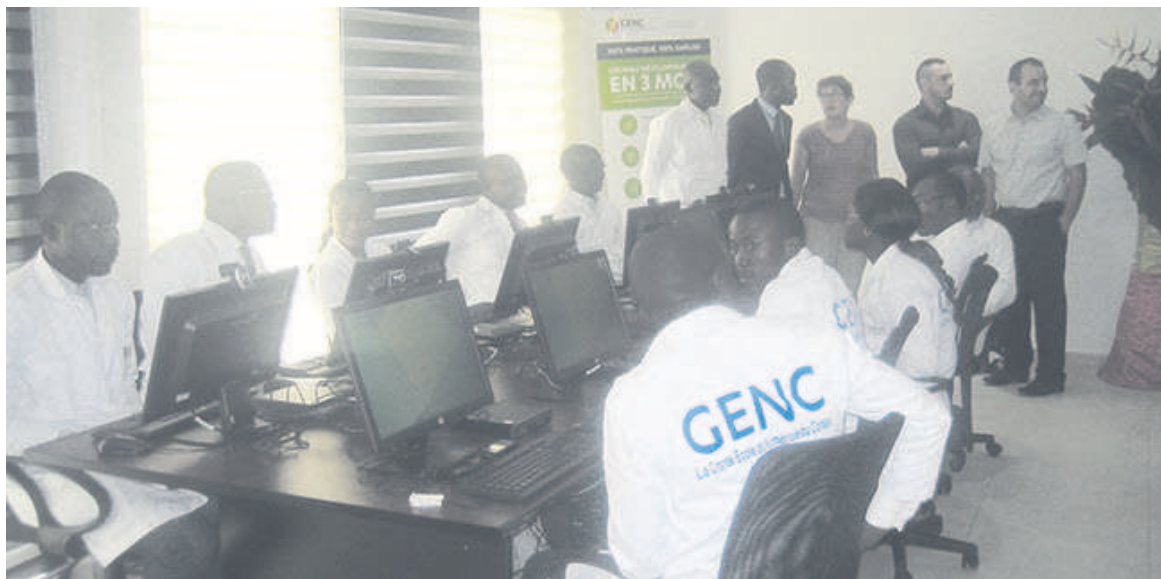
Firmin Oyé

TIC

Lancement à Brazzaville de la grande école du numérique

L'établissement spécialisé aux métiers du numérique ayant ouvert ses portes le 17 octobre, débute par la formation d'une quarantaine de formateurs ou professeurs de web. Ces derniers devront, à leur tour, former chaque année environ mille jeunes congolais.

La cérémonie du lancement de la Grande école du numérique du Congo (Genc), un premier établissement du genre au Congo, s'est déroulée lundi à Brazzaville, en présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Entouré de quelques membres du gouvernement congolais, Clément Mouamba a salué une initiative visant à réduire le chômage et faciliter la diversification de l'économie congolaise. Cette formation représente un outil fédérateur indispensable, estime-t-il, elle permettra de vite former non seulement les professeurs et formateurs aux technologies web, mais également les intégrateurs et développeurs web et des applications nécessaires pour fournir et gérer les données numériques. « *Le numérique est devenu le passage obligé de tout processus de développement. Au Congo, environ 90% de métiers seront concernés. La première étape consiste, à mon avis, à repenser la formation des animateurs de*



Une vue des apprenants formateurs à Genc (DR)

cette nouvelle économie. Car, le numérique permet de redistribuer les cartes de la réussite sociale et professionnelle pour ceux qui n'ont pas pu accéder à des compétences », a déclaré lundi Clément Mouamba.

D'après Nickya Fylla Saint-Eudes, présidente de la Genc, l'établissement dédié au métier du numérique au Congo est destiné à accueillir des jeunes congolais, des désœuvrés qui souhaitent apprendre les nouveaux métiers.

« *C'est une école pour tous, n'exigeant aucun diplôme à l'entrée. Cependant, la formation est sanctionnée par un certificat de compétence reconnu. Elle apportera des solutions*

de reconversion et d'emplois », a souligné Nickya Fylla Saint-Eudes, indiquant que le projet de la Genc est soutenu par certaines entreprises locales, des partenaires au développement, ainsi que des grands groupes comme Google, Facebook...

Pour le ministre en charge de l'économie numérique et de la prospective, Benoît Bati, en ouvrant cette école du numérique, les promoteurs viennent de réaliser une véritable révolution pour améliorer des services tels que l'éclairage, la distribution d'eau, la gestion du trafic, la sécurité routière, les services transactionnels, les formalités administratives etc.

« *Le développement de l'ad-*

ministration numérique augmente la rapidité, améliore la qualité de services proposés. Cette transition numérique interpelle toutes les catégories sociales, les gouvernants et gouvernés, producteurs et consommateurs », a ajouté le ministre Benoît Bati, qui s'engage à soutenir les activités de l'établissement. Après la visite guidée des locaux de l'établissement, les promoteurs de la Genc ont annoncé l'ouverture d'une deuxième école à Pointe-Noire, dont la cérémonie est prévue ce 19 octobre. Trois autres écoles seront également créées à Ouessou (Sangha), à Dolisie (Niari) et à Oyo (Cuvette).

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Le Congo multiplie des approches de solutions

La République du Congo se prépare à élaborer un nouveau référentiel en matière de développement. Il s'agit d'un document de stratégies pour l'emploi, la croissance et la réduction de la pauvreté de 2017-2021.

Le directeur général du Plan, Jean Christophe Okandza, l'a annoncé le 17 octobre à Brazzaville, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, que le ministère du Plan et de l'Intégration a co-organisé avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). « *Ce cadre stratégique de développement connaîtra dans les*

prochains jours, un processus de larges consultations visant la diversification de l'économie congolaise afin de préparer l'émergence du Congo dans l'économie mondiale », a déclaré le directeur général du Plan, au nom du ministre de tutelle. Notons qu'au cours de ces 15 dernières années, l'indice de la pauvreté dans ce pays était de 50, 7% en 2005, 46, 5% en 2011

contre 40, 9% en 2015. Ce recul de moins de deux points par an, laisse présager un rythme encore lent, loin d'atteindre les 35% prévus dans le Plan national de développement 2012-2016.

Ces progrès qui donnent de réels motifs de satisfaction, restent cependant en deçà des résultats attendus en termes de réduction de la pauvreté qui touche encore près de 1, 9 million de Congolais et dont les tendances observées dans la mise en œuvre des OMD interpellent sur l'urgence à définir les objectifs spécifiques.

Ainsi, pour relever ce défi et renforcer ces actions stratégiques visant à éliminer la pauvreté au milieu de la population, le Congo compte s'appuyer sur de nouvelles opportunités qu'offrent les Objectifs du développement durable (ODD). Intervenant à cette occasion, le représentant du Pnud au Congo, Anthony Ohameng-Boamah, a rappelé que son organisation s'est engagée à relever les défis du développement social en œuvrant, entre autres, à accroître l'accès aux services de santé, de l'éducation, à la lutte contre le chômage et les différentes pandémies, dont le VIH/Sida. « *Nous sommes heureux de constater la convergence des stratégies entre l'engagement du gouvernement congolais dans la lutte contre la pauvreté à travers le PND et celui des agences du système des Nations unies qui l'accompagnent* », a-t-il souligné.

En 2004, grâce à l'élaboration des documents intérimaires de réduction de la pauvreté de 2004-2006 puis de 2008-2010, le Congo a enregistré des avancées notables dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement.

Lopelle Mboussa Gassia



Le directeur général du Plan et le représentant du Pnud à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la pauvreté (DR)

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Le gouvernement souligne la nécessité de produire et consommer congolais

Dans sa déclaration rendue publique à l'occasion de cet évènement célébré le 16 octobre de chaque année, le gouvernement a, par le biais du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, souligné la nécessité de produire et consommer congolais, tout en veillant à une bonne qualité de l'alimentation et en respectant l'environnement

La 36^e édition de la Journée mondiale de l'alimentation, qui coïncide avec le 71^e anniversaire de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), est placée sur le thème : « Le climat change, l'alimentation et l'agriculture aussi ». Selon le ministre d'Etat, Henri Djombo, cette évocation est une interpellation rappelant que le combat pour la sécurité alimentaire a un lien étroit avec l'environnement. « De plus en plus vulnérable, celui-ci exige de nous plus de responsabilité si nous voulons préserver notre existence et celle des générations futures. La croissance de la population mondiale n'a jamais atteint un rythme aussi effréné, surtout dans les villes. Pour pouvoir nourrir cette population qui de-

vrait atteindre 9,6 milliards de personnes d'ici à 2025, il faudrait adapter l'agriculture aux changements climatiques et la rendre plus résiliente, plus productive et plus durable », a-t-il déclaré, précisant que l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes doivent faire partie des stratégies et des politiques nationales.

« **Organiser un mouvement de retour à la terre et une mobilisation générale des acteurs** »

Il a également indiqué que le Congo doit engager son développement, consolider et pérenniser la croissance de l'économie nationale, approfondir la diversification économique en réussissant la transition de

l'économie de rente pétrolière vers une économie reposant sur le développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Le gouvernement s'attèle, a-t-il dit, à apporter une riposte appropriée à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, en mettant conséquemment en place un programme à moyen terme. Conformément aux Objectifs de développement durable (ODD), ce programme devra s'appuyer sur le développement des filières permettant d'accroître l'offre nationale en produits alimentaires et de réduire significativement les importations de denrées et l'exportation de devises.

« Dans le combat contre la faim dans notre pays, il est évident et urgent d'organiser un mouvement de retour à la terre et une mobilisation générale des acteurs dans les activités agricoles, agro-industrielles, pastorales



Henri Djombo

et halieutiques, à travers le territoire national, sur la base des facilités techniques et financières qui se mettent en place », a poursuivi Henri Djombo.

Il a, par ailleurs, défini quelques pistes devant permettre la promotion d'une agriculture écologique et productive. Il s'agit, entre autres, de la recherche

agricole, pastorale et halieutique dynamique et de l'utilisation rationnelle des terres, des semences de qualité, des fertilisants et de l'eau. Les autres voies sont : la transformation des produits ; la réduction des pertes après récoltes et la lutte contre la déforestation anarchique et les incendies de brousse.

« Il s'agit, en effet, de vulgariser des pratiques agricoles modernes afin de rendre plus attrayants les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche pour les jeunes », a ajouté le ministre de l'Agriculture de l'élevage et de la pêche.

Pour lui, les changements climatiques ne sont ni une légende, ni une utopie. Une agriculture bien organisée est moins émettrice de gaz à effet de serre, s'adapte, a conclu le ministre d'Etat, au changement climatique et contribue à la protection et au développement durable de la planète.

Parfait Wilfried Douniama



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE OUESSO

Le sort de trois présumés braconniers sera connu le 24 novembre

Arrêtés le 30 septembre dernier dans le département de la Sangha, Jules Bonzenga (33 ans), originaire de la République démocratique du Congo (RDC), Oscar Yogo (28 ans) et Jordan Bolangala (23 ans), tous deux de nationalité congolaise, ont comparu le 13 octobre en reconnaissant les faits qui leur sont reprochés.

Devant les juges de la chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Ouesso, ces trois présumés braconniers pris en flagrant délit avec 35 kg d'ivoires sont poursuivis pour détention, transit, commercialisation des trophées d'espèces animales intégralement protégées. Le parquet était très sévère au cours de cette audience publique où les présumés trafiquants ont évité toutes les questions des juges, a-t-on appris d'un communiqué de presse. « Ils ont fini par reconnaître les faits. Jules Bonzenga aurait été le collecteur d'ivoires pendant ses acti-



Les présumés braconniers après leur arrestation par les gendarmes ; crédit photo DR

vités de braconnage. Il aurait sollicité les prestations d'Oscar Yogo qui le mettait régulièrement en contact avec des sujets étrangers. Ils

sont toujours en détention provisoire, en attendant le délibéré prévu pour le 24 novembre 2016. Ces prévenus risquent des peines de

plus de 5 ans d'emprisonnement ferme », a précisé le communiqué final.

Pour rappel, cette vague de répression anti-criminalité

faunique en République du Congo est le fruit de la collaboration entre la gendarmerie nationale, les agents du ministère de l'Économie forestière ainsi que ceux du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage. En effet, en République du Congo l'éléphant fait partie des espèces intégralement protégées comme le stipule l'article 27 de la loi 37-28 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées. Rappelons que, tout juste après l'arrestation de ces présumés trafiquants le 30 septembre, les agents de la gendarmerie nationale avaient promis de multiplier leurs stratégies pour lutter efficacement contre le trafic et le braconnage dans la zone. Ce qui rejoint également le discours déterminé du ministre de la Justice, condamnant les actes de criminalité faunique mais surtout les affaires de corruption liées à ce fléau.

Parfait Wilfried Douniama

EMPLOI

Avancement normal du dispositif d'occupation des jeunes aux travaux d'intérêt public

Le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Jean Ngakosso, assisté du directeur général de l'Office nationale de l'emploi et de la Main d'œuvre (ONEMO), André Nianga Elenga, ont visité le 14 octobre, les différents sites de Brazzaville où sont formés près de 300 jeunes filles et garçons vivant dans les zones urbaines, afin d'améliorer leur insertion sur le marché du travail et leurs revenus.

L'objectif était de toucher du doigt la réalité du déroulement des formations. Une véritable visite de terrain, ayant permis à l'équipe du projet intitulé Dispositif d'occupation des jeunes aux travaux d'intérêt public (Dogetip) de rencontrer les formateurs et les apprenants.

Ce projet vise à former les jeunes dans divers domaines : la coiffure esthétique, la décoration des maisons et des voitures ainsi que l'obtention du permis de conduire.

Du centre de formation en Coiffure mixte Papa-Roma à Talangaï, à l'Original Coms Coiffure Esthétique Diététique, soit 231 apprenants, en passant par la Préfecture où plus de 120 jeunes apprennent la conduite automobile, tout a été mis au point pour un meilleur apprentissage des jeunes vulnérables sélectionnés.

« Je fais l'esthétique et l'art décoratif. Ça c'est notre troisième mois ; la formation va se dérouler pendant neuf mois. Elle se passe bien. On commence les cours à 13h, on finit à 17h. Ici, ce n'est pas que la coiffure. Nous faisons aussi la décoration des maisons et des voitures, etc. Pour celles qui ne font rien, il est temps qu'elles apprennent un métier », a témoigné une apprenante, Orchidée Mboundza.

Signalons que concernant l'obtention du permis de conduire, plusieurs modules ont été présentés, parmi lesquels : les règles de circulation, l'ensemble de la signalisation routière et les principes de la circulation, etc.

Au-delà des centres visités par la délégation, il convient aussi de noter la dernière visite effectuée à l'usine de fabrication des pavés où plusieurs jeunes ont été formés en la matière.

Guillaume Ondzé

VIE ASSOCIATIVE

Abraham Angossina élu président de la Mugef

Le nouveau président de la Mutuelle générale des travailleurs de la Fétrasseic (Mugef), Abraham Angossina, a été choisi le 14 octobre, à l'issue des travaux de la 8ème assemblée générale, tenus dans la salle de conférence du lycée Pierre Savorgnan de Brazza

Dorénavant, Abraham Angossina assure la présidence de la Mugef pour un mandat de quatre ans. Il remplace à ce poste M. Sylvain Nzassi Ibouanga. La vice-présidence revient à Jean Gampio, et le secrétariat général est occupé par Marcel Ntsiba Madzou.

Outre cette instance dirigeante, la Mugef se dote d'une commission nationale de contrôle et de vérification plus un conseil d'administration.

Après son élection, le nouveau président s'est exprimé en mettant un accent particulier sur la campagne d'adhésion de la mutuelle. Selon lui, ce point est l'une des priorités du bureau afin de relever les défis.

Le secrétaire général de la Fétrasseic, Basile Ngoli, a circonscrit son mot de clôture sur le choix porté sur le nouveau président, avant d'exhorter et inviter ce dernier à l'exécution des missions de la mutuelle.

Le nouveau président doit accepter sa responsabilité, poursuit-il, et doit être à l'écoute



Abraham Angossina (DR)

des personnes âgées dont le seul but est de percevoir leurs prestations de retraite ou de maladie. Outre ceci, Abraham Angossina doit être rigoureux dans la gestion financière, la sollicitation des 10% pour des services rendus et à se communiquer avec la base et les mutualistes. Autres missions : la campagne d'adhésion, la motivation des personnes susceptibles d'apporter les adhérents, la formation des animateurs et des personnes de la Mugef, l'étude des projets économiques et bien d'autres. Notons qu'à l'ouverture des travaux, le président sortant, Sylvain Nzassi Ibouanga, a énuméré les difficultés que rencontre la Mugef avant de dresser le

bilan des activités réalisées de 2012 à ce jour. Difficultés dues au déséquilibre du rapport des cotisations, au non renouvellement des effectifs au regard des départs massifs des membres à la retraite.

Les recettes disponibles ont été de 6,8 milliards de francs CFA. Ces bénéfices ont permis de faire face aux dépenses de 3.966 retraités, 1380 cas de maladies et 449 cas de décès.

« Toutes ces dépenses ont valu 6,5 milliards de francs CFA. La gestion a dégagé au terme de cet exercice quadriennal un solde positif brut de 247 millions de francs CFA. Ces quatre dernières années, des efforts ont été fournis dans l'intensification de l'enrôlement qui a permis d'enregistrer 4.087 nouvelles adhésions grâce à une campagne de proximité », a-t-il indiqué.

Sylvain Nzassi Ibouanga a, par ailleurs, souligné les différentes activités de la Mugef organisées au niveau national: la formation des animateurs, la dotation en édifices dans les départements et bien d'autres. Au niveau international, la mutuelle a pris part à la réunion des zones géographiques, en sa qualité de membre de l'Union africaine de la mutualité.

Lydie Gisèle Oko

SITUATION DANS LE POOL

Les évêques demandent à l'Etat de prendre ses responsabilités de garant de la paix et de l'unité nationale

Réunie en assemblée plénière du 10 au 16 octobre à Brazzaville, la Conférence épiscopale du Congo (CEC) a rendu public un message dans lequel elle se dit préoccupée par la situation politico-sécuritaire dans le pays

Placés sur le thème : « La paix est un don de Dieu unique. Croyants (chrétiens et musulmans), consolidons ce don au Congo-Brazzaville et dans nos communautés à travers le dialogue », les travaux de la 45^e assemblée plénière de la CEC se sont clôturés le dimanche à la Basilique Sainte-Anne du Congo. En effet, les évêques du Congo sont revenus au cours de ces assises sur la paix qui est menacée dans le pays. « Nous, évêques du Congo, vous rappelons que le dialogue véritable constitue la pierre angulaire de toute vraie démocratie. Nous demandons vivement à nos responsables politiques d'œuvrer dans ce sens, en vue du retour définitif de la paix au Congo en général et dans le Pool en particulier. Que l'Etat prenne ses responsabilités de garant de la paix et de l'unité nationale », ont-ils mentionné.



Le Premier ministre, Clément Mouamba, au début de la messe ; crédit photo Adiac

Justice

Ils se sont, par ailleurs, dits préoccupés par « la présence en prison de certains leaders politiques, notamment les responsables de partis politiques, les candidats à l'élec-

tion présidentielle ainsi que leurs membres des équipes de campagne », estimant que cela constitue une souffrance insurmontable, non

mandons au président de la République, de libérer tous les prisonniers politiques non régulièrement jugés », ont-ils lancé.

seulement pour leur famille mais aussi pour tout Congolais épris de paix. « Nous, évêques du Congo, en cette année du jubilé extraordinaire de la miséricorde, de-

Les évêques du Congo ont, enfin, invité les journalistes à utiliser les médias à bon escient afin d'aider le peuple à s'informer, à se former et à connaître la vérité. A la force

publique, ils ont rappelé sa mission première consistant à garantir l'ordre social et à assurer la sécurité des citoyens. S'adressant aux femmes et hommes de bonne volonté, ils leur ont rappelé l'exigence et l'impératif du dialogue dans la vie en société. Ces deux principes sont, pensent-ils, sans nul doute, un des gages de la paix véritable et durable dans un pays comme le Congo où le concept de « vivre-ensemble » est à la mode actuellement. Rappelons que la messe de clôture de cette assemblée dite par le président de la CEC, Mgr Daniel Mizonzo, a été ponctuée par la remise de la lettre de créance du nouveau Nonce apostolique au Congo et au Gabon, Mgr Francesco Escalante Molina, à la conférence.

Le Premier ministre, Chef du gouvernement, Clément Mouamba, était au début de la messe mais la publication de la déclaration des évêques est intervenue après son départ.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ PUBLIQUE

Un accord tripartite signé entre la Fondation Néerlandaise et deux ministères

L'accord relatif à la prise en charge des nourrissons et enfants démunis atteints de malformations congénitales ou acquises touchant l'appareil locomoteur a été signé, le 14 octobre à Brazzaville, entre les ministres des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga Dzondo et son homologue de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo avec la Fondation Néerlandaise sur un pied d'égalité, représentée par Marie Françoise Vander Does Videau.

L'objectif visé est de déterminer le niveau de contribution, de responsabilité et de participation de chaque partie contractante pour le bon déroulement des activités du projet. Selon le docteur Yann membre de la Fondation, plus de 64 enfants ont été admis dont 40 ont déjà subi des interventions chirurgicales. La Fondation Néerlandaise prend en charge les coûts d'hospitalisation et des soins des patients pendant une semaine, contribue à la prise en charge des frais des examens complémentaires, les frais de transport de Pays-Bas au Congo Brazzaville du personnel de la fondation envoyé en mission orthopédique ainsi que la prise en charge des frais de séjour de ses membres. « Nous ne sommes pas ve-

nus seulement pour opérer mais aussi former le personnel car notre souhait est que les interventions chirurgicales se poursuivent à notre absence avant de déplorer l'autre accord qui n'a pas marché avec le ministère des Affaires sociales: la formation des médecins qui conditionne leur participation par la perception des indemnités », a-t-il regretté. Cependant, elle attend du ministère de la Santé et de la population la coordination technique et la nomination d'un médecin chirurgien responsable du projet, la présélection et le suivi post opératoire des patients opérés après le retour de l'équipe médicale Néerlandaise au Pays-Bas. Conçu pour une durée de cinq ans, ce projet pourrait



Jacqueline Lydia Mikolo, Antoinette Dinga Dzondo et Marie Françoise Vander Does Videau

être prolongé par ses parties contractantes. Le contrat prévoit deux campagnes par année. En effet, la Fondation envisage de mettre à la disposition du projet un personnel qualifié, inscrit sur le tableau des ordres des professionnels de santé de leurs pays d'origine. Apporter les instruments chirurgicaux orthopédiques, le matériel médical, les produits phar-

maceutiques et consommables opératoires nécessaires au bon déroulement des missions orthopédiques et renforcer les capacités du personnel médical et paramédical congolais travaillant auprès des patients.

Pour la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga Dzondo, cet accord permet d'assurer une coordination en vue d'un meilleur suivi

médical. « L'accord est déjà signé et la coordination est mise en place. La première étape vient d'être faite et les autres seront vues au fur et à mesure afin de voir comment se déployer dans tous les départements », a-t-elle indiqué. Au terme de la signature d'accord tripartite, une visite a été faite aux enfants admis à l'hôpital pour les soins.

Lydie Gisèle Oko

DÉPARTEMENT DU NIARI

Des kits scolaires pour les élèves des collèges et lycées

Le président de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), Denis Christel Sassou N'Gusso, a lancé le 13 octobre à Dolisie, la campagne 2016-2017 de distribution de kits scolaires aux élèves des collèges et lycées du département du Niari

La cérémonie de lancement de cette opération, qui va se poursuivre dans d'autres localités du Niari, s'est déroulée au CEG central de Dolisie en présence des autorités départementales. Elle a été ponctuée par la remise symbolique des kits scolaires composés, entre autres, des sacs et cahiers à un échantillon d'élèves. S'exprimant au nom des bénéficiaires, le directeur du CEG central de Dolisie s'est félicité de l'initiative du président de la FPA. « Ce geste un peu plus grand et symbolique est très important pour nous. Depuis qu'il y a la gratuité de l'école, nous avons des effectifs qui évoluent en flèche. Si nous

ajoutons à cela, la facilité que la FPA apporte tant soit peu aux parents démunis, nous sommes sûrs que le chiffre va encore augmenter », a laissé entendre Mouithy Hyembi Massa.

Le président de la FPA a, de son côté, rappelé que l'initiative de distribution de kits scolaires retenue et lancée l'année dernière vise la promotion de l'éducation. « À mon sens, cette initiative garantit aux enfants qui poursuivent leurs études dans des conditions sociales difficiles la possibilité de continuer à aller à l'école afin de se préparer à prendre leur part à la construction de notre pays.



Denis Christel Sassou N'Gusso posant avec les élèves du CEG central de Dolisie ; crédit photo Adiac

Elle donne ainsi un égal accès à l'éducation aux enfants démunis et contribue à faire du droit à l'éducation une réalité concrète », a rappelé Denis Christel Sassou N'Gusso. Selon lui, le droit à l'éducation, reconnu par la constitution congolaise ne peut se réaliser sans obligation de moyens. Ces moyens ne peuvent, a-t-il déclaré, pas seulement venir des pouvoirs publics dans un contexte où l'Etat providence n'est plus de mise. C'est ainsi

qu'il a appelé les entreprises publiques et privées à investir une partie de leurs bénéfices dans la construction de nouvelles infrastructures scolaires, la réhabilitation et la mise à niveau de celles existant. Elles devraient également mettre à la disposition des élèves des matériels scolaires et financer des programmes de promotion aussi bien de la performance et de l'excellence dans l'éducation que du renforcement de l'adé-

quation formation-emploi et école-entreprise.

« De cette manière, nous contribuerons tous ensemble au développement de notre pays et ferons en sorte que le droit à l'éducation auquel nous essayons de donner corps déjà à travers cette modeste initiative de distribution des kits scolaires y devienne une réalité vivante et vivifiante », conclut Denis Christel Sassou N'Gusso.

Parfait Wilfried Douniama

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION 4

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24



NOS EMISSIONS

Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...





Disponible sur les bouquets






Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

EGLISE CATHOLIQUE

Un nouveau général chez les jésuites

La compagnie de Jésus – les jésuites – vient de se donner un nouveau supérieur général en la personne du Vénézuélien Arturo Sosa Abascal.

Le poste de supérieur général de la Compagnie de Jésus était ouvert depuis que son titulaire, l'Espagnol Adolfo Nicolas avait laissé entendre qu'il souhaitait se retirer pour des raisons d'âge. Cette petite entorse à la tradition jésuite qui veut qu'un « général » soit élu à vie fut concédée à cet homme de 80 ans. Restait seulement à choisir parmi les 16.740 jésuites du monde celui qui dirigerait cette très influente congrégation fondée en 1540 par l'Espagnol Ignace de Loyola et à laquelle il imprima un ordonnancement et une discipline militaires.

Le 2 octobre dernier, 215 délégués jésuites provenant de 62 pays sont donc entrés « en conclave » pour cette 36^e congrégation générale qui a abouti vendredi matin à l'élection du Vénézuélien Arturo Sosa Abascal. Né à Caracas le 12 novembre 1948, le père Sosa Abascal était jusqu'ici conseiller du précédent supérieur général et délégué « pour les maisons et les œuvres interprovinciales de la compagnie de Jésus » à Rome,

selon la déclinaison officielle de sa charge. Sa familiarisation avec la réalité du Vatican dont la curie des jésuites est géographiquement (et pas seulement) proche a sans doute fait pencher le choix des votants sur cet homme provenant d'un pays où pouvoir et Eglise n'entretiennent pas des rapports sereins.

D'ailleurs c'est au pape que l'élection du nouveau général a été communiquée en primeur. Le nouvel élu partage plus d'un point commun avec le Saint-Père : ils sont tous deux des jésuites, et tous deux sont des latino-américains même si plus d'une dizaine d'années d'écart les séparent en âge. Cette élection confirme résolument un basculement vers l'Amérique des zones d'influence dans l'Eglise catholique. Les hauts-prélats américains ou latino-américains commencent à y gagner en visibilité. Le cardinal hondurien Oscar Maradiaga est le plus emblématique d'entre eux, lui qui est le coordonnateur du Conseil de neufs cardinaux nommés par le pape pour le conseiller dans ses réformes (un conseil dont fait partie le cardinal Laurent Monsengwo de Kinshasa).

Lucien Mpama

Le Football et la République

Dans un pays qui aspire à se développer pour offrir des nouvelles perspectives socioéconomiques à ses citoyens, la paix demeure l'assise et le gage de cette espérance. Dans notre pays cette paix est de temps à autres perturbée par des hostilités entre fils et filles de la République.

La République... un mot qui ne devra pas être versé dans la banalisation, car c'est lui qui fait le cœur d'une nation, celui qui donne forme à l'Etat afin que tous respectent la même loi.

Cependant, il est des domaines comme le sport qui transcendent les différences entre les humains et cimentent l'unité des peuples, avec dans son sillage le football, le sport-roi. Aujourd'hui, disons-le, le football s'inscrit dans le cadre d'une programmation sociale équilibrée dont la compétence spécifique est « coopérer ou s'opposer individuellement et collectivement » et plus précisément : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, gardien, arbitre).

L'organisation du Tournoi de la République, fondée sur une vision régaliennne, s'en inspire. Cette vision est d'abord profondément enracinée dans la conviction

intime du promoteur, celle de croire en ce formidable vecteur d'établissement d'un socle commun et d'unité nationale qui est le ballon rond.

S'affronter sur le rectangle vert pour gagner, se donner corps et âme pour son équipe, rechigner parfois aux rappels à l'ordre et aux sanctions de l'arbitre pour en définitive respecter le verdict rendu au coup final, n'est-ce pas là l'établissement d'un socle commun de connaissances, d'attitudes et de pratiques qui concourent à forger le citoyen modèle ?

Que des adversaires s'engagent avec des tactes glissés à la limite du réglementaire, puis se donnent la main et l'accolade à la fin du match, n'est-ce pas les marques du respect et du fair-play ?

Des supporters de quartiers, d'ethnies, de régions divers et variés qui convergent vers le stade pour s'enthousiasmer ensemble à crier leur passion pour leur équipe et encourager leurs joueurs, n'est-ce pas là la lueur de l'Unité ?

Voilà le sens que revêt le Tournoi de la République qui en est aujourd'hui à sa deuxième édition, celle de la discipline que doit consentir le peuple congolais envers la Constitution de la République et autour de son Chef d'Etat, le Président Denis SASSOU

NGUESSO.

Cette deuxième édition verra la participation de deux équipes championnes respectivement du Rwanda le FC APR et de la Guinée Equatoriale le Sony de Ela Nguama, qui seront en compétition avec les équipes de Brazzaville : Etoile du Congo, Diables Noirs, Aiglons Cara et As Kondzo.

Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest du Congo, notre ambition est de confirmer le pouvoir rassembleur et de vecteur d'unité des peuples et des nations qui se niche dans ce fameux sport-roi.

Nelson MANDELA avait déclaré, en l'an 2000 : « Le sport a le pouvoir de changer le monde. Il a le pouvoir d'unir les hommes d'une manière quasi unique. Le sport peut créer de l'espoir là où il n'y avait que du désespoir. Il est plus puissant que les gouvernements pour briser les barrières raciales. Le sport se joue de tous les types de discrimination ».

Organiser ce Tournoi de la République et y participer, c'est faire acte de refus de l'intolérance, de transcendance des clivages en magnifiant le vivre-ensemble, mais aussi rendre un bel hommage à la République et surtout le glorifier en ce jour souvenir.

20-28 NOVEMBRE 2016
STADE ALPHONSE MASSAMBA DEBAT



ETOILE DU CONGO

AS KONDZO

RENAISSANCE AIGLONS CARA

DIABLES NOIRS

FC APR
(CHAMPION DU RWANDA)

SONY DE ELA NGUAMA
(CHAMPION DE GUINEE EQUATORIALE)



PERSPECTIVES D'AVENIR
FONDATION
UNE JEUNESSE QUALIFIÉE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

PARTENAIRE

BANGUI/KAGA-BANDORO

Le gouvernement accuse la Minusca d'être de connivence avec les Séléka

Le gouvernement centrafricain, par la voix de son ministre de la sécurité publique, Jean Serges Bokassa, n'est pas passé par quatre chemins pour accuser les troupes pakistanaïses de la Minusca d'être de connivence avec les Séléka de Kaga-Bandoro. De son côté, la Minusca se dédouane et brandit ses actions militaires sur le terrain.

La nouvelle montée des violences à Kaga-Bandoro, avec un bilan d'une trentaine de morts et la dégradation de la situation humanitaire, a suscité plusieurs réactions, entre autres, celles du gouvernement centrafricain et de la Minusca. « *Quel est le rôle du contingent pakistanais à Kaga-Bandoro, la connivence de ce contingent avec les groupes armés n'a que trop duré* », a dit le ministre Jean Serges Bokassa sur un ton remonté. Le membre du gouvernement a encore enfoncé le clou en revenant sur le projet du gouvernement d'envoyer les gendarmes à Kaga-Bandoro, que, selon lui, la Minusca s'y est opposée. En réaction, dans un communiqué rendu public par la Minusca, la mission onusienne a déclaré ne pas rester passive face à la violence en s'opposant aux ex-Séléka



Jean Serges Bokassa

pour en tuer 12 de leurs éléments sur les trente victimes. « *Les Casques bleus ont immédiatement réagi pour repousser les assaillants, entraînant la mort de 12 d'entre eux, et ainsi protéger et rassurer la population civile, les autorités préfectorales et les humanitaires qui ont tous trouvé refuge dans les enceintes des Nations unies* », précise le même communiqué.

La situation reste tendue et confuse à Kaga-Bandoro selon nos informations, les patrouilles des Casques bleus se poursuivent d'une part, et celles des ex-Séléka d'autre part. Les personnes déplacées affirment vivre une indescriptible situation de terreur. Cette situation vient refroidir les relations entre le gouvernement centrafricain, la Minusca et la société civile.

Séléka FPRC et Anti-Balaka condamnent les violences

La fraction de la Séléka du Front patriotique pour la renaissance de Centrafrique (FPRC) et le groupe Anti-Balaka ont condamné les violences de ces derniers jours à Kaga-Bandoro.

Ces réactions sont intervenues trois jours après les violences qui ont fait plusieurs morts et des blessés dans la ville de Kaga-Bandoro, des violences reprises après la tuerie d'un élément Séléka du Mouvement patriotique centrafricain (MPC), dirigé par le général Mahamat Alkhatime. Christian Zouma Narkoyo, porte-parole de la fraction Séléka du FPRC, joint depuis Bria condamne ces violences. « *L'heure n'est plus pour faire la guerre. Nous déplorons ces violences. Les gens doivent cesser les violences* », a-t-il lancé, avant de rappeler que la Séléka a été fractionnée depuis fin 2013 après la chute de Michel Djotodia et, il est encore difficile pour eux de s'accorder sur un fait. Le FPRC souligne la nécessité de faire la paix, les Anti-Balaka appellent les autres fractions de la Séléka à s'associer à eux pour « combattre les mercenaires ».

Dans une déclaration faite par le mouvement Anti-Balaka, le porte-parole de cette milice, Bérenger Ludovic Igor Lamaka, appelle à front commun contre les mercenaires. « *Nous allons nous sacrifier pour pacifier notre pays, nous avons la capacité, la puissance, nous demandons aux Séléka centrafricains de prendre conscience sur ce que font les mercenaires dans ces zones, ils doivent s'associer à nous pour bouter hors de notre territoire ces mercenaires criminels et demander à la Minusca de quitter la RCA à cause de sa passivité face aux violences* », a-t-il déclaré.

Le MPC, mis en cause dans les nouvelles flambées de violences à Kaga-Bandoro, n'a pas été joignable pour sa version des faits. Dans une publication sur les réseaux sociaux, Abacar Sabone, porte-parole de MPC parle de légitime défense. Pour lui, il n'y aura « *pas de DDRR sans la tenue d'un dialogue de la réconciliation véritablement inclusif* ».

MPC avait organisé une ville morte dans la zone sous son contrôle, dont Kaga-Bandoro, le 11 octobre pour le rejet du DDRR, et protester contre des combattants morts ces derniers temps.

RJDH

NOKI- NOKI, une Nouvelle Solution à Tout Besoin de Financement

Financez tous vos projets personnels

Vous souhaitez acquérir ou renouveler votre équipement (Salon, Achat de voiture, Appareils ménagers, articles informatiques, etc.) ?

Des événements importants se préparent (mariage, baptême, voyage etc.) ?

Le **Crédit du Congo** vous offre sa nouvelle formule de crédit NOKI- NOKI, une solution mieux adaptée à tous vos besoins de Consommation.

Le Nouveau NOKI-NOKI est :

- **Facile** avec des formalités allégées, une simple domiciliation de salaire et une assurance vie.
- **Rapide** avec un déblocage 2 jours maximum après le dépôt de votre dossier complet (sous réserve d'acceptation).
- **Flexible** avec un financement allant de 250.000 F CFA à 12.000.000 F CFA en fonction de votre Revenu.

▪ **Economique** avec un taux très compétitif tenant compte de l'offre disponible sur le Marché.

▪ **Souple** avec un remboursement pouvant s'étendre sur 60 Mois et un taux d'endettement pouvant atteindre 45% selon le niveau de salaire.

▪ **Accessible** au plus grand nombre à partir d'un salaire mensuel de 100.000 FCFA.

Menez à bien vos projets en toute sérénité avec la nouvelle formule NOKI-NOKI du Crédit du Congo!

Pour de plus amples informations, adressez-vous à votre Conseiller Clientèle dans votre Agence ou Succursale ou envoyez un mail à l'adresse : svpinfos@creditducongo.com.



Crédit du Congo



PLACARD DE VENTE AVIS DE VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Par autorité de justice

Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, Huissiers de Justice, Commissaires-Priseurs associés près La Cour d'Appel de Brazzaville, portent à La connaissance du public, qu'à La demande de La Banque Col'golaise de L'Habitat dite BCH) représentée par son Directeur Général Monsieur FadhelGUIZANI,

IL sera procédé, le samedi 15 octobre 2016 à 09heures précises, à La Barre du Tribunal de Grande de Brazzaville sis Palais de Justice;

A l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de La Propriétés bâtie de sieur MOUETOUKOUENDA Jean-Pierre sise 75, rue Balloys, croisement d'avec l'Avenue de la Tsiémé Ouenzé arrêt de bus Mimi Brazzaville, cadastrée, Section P9, Bloc 63, Parcelle 14 d'une superficie de 566,19m², objet du Titre Foncier N° 11.592;

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville le 16 février 2016 par le Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, les enchères seront reçues sur la mise à prix de QUATRE VINGT MILLIONS CS 80.000.000 Francs CFA.

Le montant de l'enchère sera fixé séance tenante. Les enchères seront portées de vive voix et on ne constatera que la dernière;

Pour plus d'informations, veuillez-vous rapprocher tous les jours ouvrables de:

1°)- Cabinet d'Avocat Yvon Éric IBOUANGA, sis Immeuble SOPRIM dit Patte d'Oie, face ENAM, appartement J.335S, 4ème étage Mougali Brazzaville, Tél.06.665.95.59

r)- Etude de Mattres Ange Pépin POSSENNE et Jean-Ignace MASSAMBA, sise 13, rue Dispensaire Face Agence Crédit du Congo Poto-Poto, Tél.06.668.70.49 / 06.668.70.28 / 05.529.47.82 / 05.529.47.83,

3°)- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville sis Palais de Justice,

Fait à Brazzaville, le 09 septembre 2016



LE CABINET TALENTS PLUS CONSEILS recrute pour le FONDS AFRICAINE DE GARANTIE ET DE COOPERATION ECONOMIQUE (FAGACE): UN (01) DIRECTEUR GENERAL (H/F) Réf.: TPC-1016R01DGFAGACE

Lieu du poste: Cotonou (Bénin)
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur Général est garant de la gestion technique, financière et administrative du Fonds et le représente devant les tiers.

Principales missions et responsabilités

- Préparer et soumettre à l'adoption du Conseil d'Administration, le budget, les états financiers, le rapport annuel et le plan de développement du Fonds;
- Assurer la gestion des activités courantes
- Doter et optimiser les compétences et motiver le personnel du Fonds, dans le cadre de la politique définie par le Conseil d'Administration;
- Mettre en œuvre la politique d'investissement et de gestion des réserves du Fonds;
- Signer avant sa prise de fonction un contrat de performances sous la responsabilité du Conseil d'Administration;
- Mettre en place une stratégie de commercialisation des produits et poursuivre la création de nouveaux produits.

Profil

Vous avez un diplôme de niveau BAC + 5 dans l'un des domaines suivants: Banque, Economie, Finance, Gestion d'entreprise, Management, Droit des Affaires, Statistiques, Planification, ou Gestion de projets ou équivalent et vous disposez d'au moins dix (10) années d'expérience professionnelle, dont cinq (5) ans au moins à la tête d'une Institution Financière Nationale ou Internationale ou d'une Administration Publique chargée des affaires économiques et financières. Vous êtes âgé de 35 ans au moins à 65 ans au plus au 31 décembre 2016, êtes d'une bonne moralité, êtes physiquement apte à occuper le poste et êtes en position régulière vis-à-vis des lois et règlements de votre pays notamment ceux du Fisc, la Sécurité Sociale et/ou au civique ou militaire. Vous êtes ressortissant d'un des 14 Etats membres à l'exclusion des pays non éligibles (le Bénin, la Centrafrique, le Niger, le Sénégal et le Togo). Vous disposez d'un carnet d'adresses et d'une bonne signature dans le milieu des institutions financières africaines. Vous avez une bonne maîtrise du fonctionnement des fonds de

garantie, de l'environnement des Institutions Internationales en général et celles ayant une mission de développement en particulier. Vous maîtrisez le français (parlé et écrit) et une bonne connaissance de l'anglais et/ou du portugais (un atout). Vous avez de solides connaissances en management stratégique, maîtrisez l'outil informatique et les TIC. Vous avez une grande capacité d'analyse, d'organisation, de gestion et êtes doté d'un savoir-faire avéré en matière de négociation avec les partenaires. Vous êtes reconnu pour votre esprit d'initiative, votre sens de l'éthique, de rigueur et de responsabilité. Vous avez des qualités de fédérateur, vous êtes capable d'animer une équipe multiculturelle et de travailler sous pression.

Ce profil est-il le vôtre ?

Faites-nous parvenir une lettre de motivation datée et signée, une copie certifiée conforme des diplômes et titres, un CV détaillé attestant vos capacités techniques et expériences et précisant les coordonnées des différents employeurs, une copie certifiée conforme du certificat de nationalité ou de la pièce tenant lieu, un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois. Les dossiers doivent être envoyés obligatoirement aux adresses suivantes (les deux sont obligatoires et le non-respect sera éliminatoire):
1-Sous pli fermé: à Monsieur le Directeur Général du Cabinet Talents Plus Conseils, C/892-Sikèdji-Fignon, 01 BP 5771 Cotonou (BENIN). Le pli doit porter au verso de l'enveloppe la mention suivante: << Recrutement du Directeur Général du FAGACE >>
2-Par mail: Les dossiers de candidature doivent également être transmis en version électronique (version scannée) par messagerie électronique à l'adresse suivante: recrutementfagace@talentsplusafrique.com; L'avis peut être consulté au siège et sur le site du cabinet Talents Plus Conseils: www.talentsplusafrique.com et sur le site du FAGACE: www.le-fagace.org
Besoins d'informations: (+229) 95 10 91 51 / 97 77 69 79.

Cette offre expire le 21 octobre 2016 à 18h 00

NÉCROLOGIE



Vital Balla, président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) a la profonde douleur d'annoncer aux membres de l'ACAP, membres des communautés étrangères résidant au Congo, à tous les amis et connaissances le décès de Fiacre Banzouzi, membre de l'ACAP de l'arrondissement 8 Madibou et président du Comité d'amitié Congo-Algérie, survenu le samedi 8 octobre 2016 à Brazzaville.
La veillée mortuaire a lieu, n°36, rue Cardinal Emile Biayenda à Madibou (vers l'église catholique).
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



La famille Ondzanga, Mme Ondzanga Leticia et les petits-fils ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances, le décès tragique de leur père, frère et grand père, le colonel à la retraite Maurice Ondzanga, survenu le 12 octobre à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 176, rue Ombelé quartier Mboulé à Talangai (arrêt de bus trois voleurs).
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

AVIS DE VENTE

-QUATRE (04) parcelles jumelées avec des maisons dimensions: 20 m x 20 m x 4 = 1600 m²

Au quartier mougali sur le goudron de la rue Itoumbi, prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-UNE (01) parcelle avec des maisons dimensions: 20 m x 20 m = 400 m² au quartier

mougali sur le goudron de la rue Itoumbi, prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-UNE (01) parcelle avec des maisons dimensions: 20 m x 13 m = 260 m² au quartier

mougali sur le goudron de la rue Itoumbi, prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-UNE (01) parcelle avec des maisons dimensions: 20 m x 13 m = 260 m² au quartier

mougali sur la lékana, prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-UNE (01) parcelle avec des maisons dimensions: 20 m x 20 m = 400 m² au quartier moukondo

derrière l'église protestante sur le petit goudron, prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

-UNE (01) parcelle avec des maisons dimensions: 20 m x 13 m = 260 m² au quartier

ouenzé mampassi dans l'enceinte du marché ouenzé, prix abordable et pas de litige.

Tel: 06 676 36 34 / 05 767 23 23

NEW WORLD OFFICE

DV LOTTERY VISA Amérique 2016.

Opportunité de vivre, étudier ou travailler aux USA avec la Loterie Américaine.

Tentez vite votre chance !!!!!

Date limite: 07 novembre 2016 à 12 heures.

Contact: 06 802 21 36 / 05 614 56 22

Email: newworldoffice048@gmail.com

CÔTE D'IVOIRE

DJ Arafat remporte le prix du meilleur artiste de coupé-décalé de l'année

Première cérémonie des « Awards du coupé-décalé » : première distinction de DJ Arafat, révélé au grand public grâce au morceau *Homage à Jonathan* en 2003.

Par un vote ouvert au public pour élire les lauréats, plus de 10 millions de votants par SMS ou sur Internet, selon les organisateurs, DJ Arafat a été élu « meilleur artiste de l'année », dans un grand hôtel d'Abidjan, le dimanche 16 octobre, en présence de toutes les stars du mouvement musical. En 2015, il avait déjà remporté le titre d'artiste africain le plus influent à l'international par une élection effectuée par Forbes Afrique et Trace Africa.

Au palmarès des lauréats 2016, Serge Beynaud a remporté deux trophées, celui de la meilleure chanson « Mawa Naya » et du Clip de l'année avec « Remembele ». Autre distinction remar-



DJ Arafat, récompensé lors de la première cérémonie des «Awards du coupé-décalé», le 16 octobre 2016 à Abidjan Crédit photo : AFP/Issouf Sanogo

quée, celle de Claire Bailly, déjà surnommée la « Première dame du coupé-décalé », qui a été élue meilleure artiste féminine.

Au cours de la cérémonie, la gent du « coupé-décalé » a

rendu un vibrant hommage à Douk Saga, un des pionniers du genre, décédé en 2006. « Le président, surnom donné à ce pionnier, restera Douk Saga », a notamment affirmé Abou Nidal de Genève, une

des stars du genre. Le coupé-décalé est à la fois un genre musical et une attitude. Ses origines remontent à 2003. A cette époque, les mélomanes africains découvrent, au fur à mesure,

une musique au rythme endiablé utilisant à souhait des sons électroniques. Peu à peu, elle est relayée par les sportifs, comme Didier Drogba ou Kader Keita qui esquissent de ces pas de danse pour célébrer leurs buts. Très vite, elle se propage dans les espaces de vie des diasporas africaines, jusqu'à conquérir l'Europe et les Etats Unis.

« On coupe, on arnaque » et on décale ; « on s'enfuit, on disparaît », tel un vrai danseur dont Ange Didier Houon, alias DJ Arafat, 30 ans, chanteur compositeur et arrangeur ivoirien, possède le mode d'exécution des pas de la danse traditionnelle Akoupé. Né dans le célèbre quartier de Yopougan à Abidjan, il est reconnu, pour plusieurs observateurs, comme l'un des ambassadeurs accomplis du coupé-décalé.

Marie Alfred Ngoma

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !

LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassal Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

Lend'S PRESENTE

Le **22** OCTOBRE 2016 à partir de 17h30

PEFACO HOTEL MAYA-MAYA

CONCOURS DE COUTURIERS (E) JEUNE CREATEURS DE MODE, SPECTACLE MUSICAL, CONTORIONNISTE, DANSE, HUMOUR...100% CONGOLAIS

Soirée Culture & Arts

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU MINISTERE DE LA CULTURE & DES ARTS, DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE ET DES METIERS DE BRAZZAVILLE

Buffet cocktail et boissons non alcoolisées et alcoolisées à volonté (whisky...)

PAF 35.000 Frs 50.000 Frs

info line : ☎ 06 929 26 50 - 01 929 26 50 - 01 631 11 97 ✉ contacts.lends@gmail.com

lieu de vente : Boutique LEND'S 114 Rue Mbachis Poto-Poto vers Madoukou de Ouendzé

soirée culture et arts-sca

CONJONCTURE

Une « reprise périlleuse » de l'économie mondiale

La Chine, première partenaire de l'Afrique, a exprimé son inquiétude sur la fragilité de l'économie mondiale en marge du huitième sommet des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Le rapport final des travaux a réaffirmé l'intention des dirigeants des économies émergentes aujourd'hui en panne de croissance de renforcer leur coopération dans plusieurs domaines. En effet, plusieurs accords bilatéraux ont pu être signés. C'est le cas notamment de celui portant sur l'énergie et la défense entre Moscou et New-Delhi pour une valeur estimée à des milliards de dollars américains. Avec la crise, les pays appartenant aux Brics ont connu une réduction de leur poids économique dans le monde. Il s'agit tout de même de 53 % de la population mondiale, soit 16 000 milliards de dollars de PIB. Et les conséquences sont dramatiques pour les pays africains, notamment ceux qui exportent l'essentiel de leurs minerais vers l'empire du milieu. Au sein des Brics, la situation est préoccupante. En dehors de la Chine qui a enregistré un ralentissement de sa croissance, il y a la Russie et le Brésil qui sont récemment tombés en récession. Quant au seul représentant du continent africain au sein du club des puissances émergentes, en l'occurrence l'Afrique du Sud, il faut craindre le pire après que le pays a frôlé déjà la récession le mois dernier. Un mot sur l'Inde qui sort du lot, avec un taux de croissance approchant les 8 % pour 2016 et 2017 (projections du FMI). Il s'agit du même taux que celui réalisé au cours de l'exercice annuel passé. L'autre moment fort de cette rencontre des Brics est leur intention de créer une agence de notation dans le but, affirment-ils, de consolider l'architecture financière mondiale. Tout est mis en place pour continuer à contrer l'hégémonie occidentale dans le domaine de la finance. L'on déplore la domination exercée par trois agences de notations internationales, en l'occurrence Standard & poor's, Moody's et Fitch.

Laurent Essolomwa

DIALOGUE

L'UE exige un deuxième round plus inclusif

Les chefs de la diplomatie des vingt-huit États membres de l'Union européenne (UE) indiquent, dans un communiqué publié le 17 octobre, que le dialogue actuellement en cours en RDC « doit ouvrir la voie à une nouvelle phase d'un processus politique plus inclusif au cours des semaines à venir ».

Alors que le dialogue convoqué par le président de la République sous la facilitation de l'Union africaine (UA) a atteint la phase de son dénouement du fait de l'imminence de l'accord politique à signer par les participants et dont les grandes articulations sont déjà connues du grand public, l'UE vient de « recadrer » à sa manière le processus via un communiqué publié lundi. Après avoir scruté en profondeur le dialogue de la Cité de l'UA, les chefs de la diplomatie des vingt-huit États membres du Conseil européen ont relativisé la portée de ces assises et invité les acteurs politiques à « ouvrir la voie à une nouvelle phase d'un processus politique plus inclusif au cours des semaines à venir ». Sans ambages, l'UE entérine l'option d'un nouveau Dialogue inclusif qui mettrait autour d'une table tous les Congolais de sorte à dégager un consensus politique de nature à engager l'ensemble des composantes de la nation. « L'UE souligne l'urgence de la situation et l'importance de la participation à un tel processus de toutes

les grandes familles politiques et de la société civile, dont la Conférence épiscopale du Congo. Elle appelle la majorité et l'opposition à rechercher les compromis nécessaires portés par un très large consensus populaire », peut-on lire dans le communiqué ayant sanctionné la réunion tenue à Luxembourg. Les diplomates de l'UE s'en tiennent donc à un « dialogue politique substantiel, inclusif, impartial et transparent » devant inclure, entre autres, la Conférence épiscopale du Congo (Céncó) évoluant actuellement en marge du processus après avoir suspendu sa participation au forum de la Cité de l'UA.

Ce dialogue élargi notamment au Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement devra, de l'avis de l'UE, déboucher notamment « sur l'organisation d'élections présidentielle et législatives dans le délai le plus court possible au cours de l'année 2017 ». Ce qui la met à porte-à-faux par rapport au pré-accord des travaux du dialogue en passe d'être entériné en plénière ayant levé l'option de report de la présidentielle en avril 2018. Martelant, par ailleurs, sur le respect strict de la Constitution actuelle, en particulier en ce qui concerne la limitation des mandats présidentiels, les vingt-huit États membres de l'UE suggère à ce que le prochain dialogue apporte plus d'éclairage sur la manière dont se déroulera la période transitoire

jusqu'aux élections après le constat le 19 décembre de la fin du deuxième et dernier mandat de l'actuel chef de l'État. Là-dessus, l'UE n'exclut pas des possibles sanctions si jamais le pays arrivait au 19 décembre sans « un calendrier électoral transparent » et agréé par toutes les parties prenantes. « Si l'actuel mandat présidentiel vient à son terme sans qu'il y ait eu un accord préalable sur le calendrier électoral, l'UE devra considérer l'impact d'une telle situation sur ses relations avec le gouvernement de la RDC », prévient l'UE. À propos justement des sanctions contre la RDC, on peut lire ce qui suit : « L'UE utilisera tous les moyens à sa disposition, y compris le recours à des sanctions individuelles contre ceux qui sont responsables de graves violations des droits de l'Homme (...) ou qui feraient obstacle à une sortie de crise consensuelle, pacifique et respectueuse de l'aspiration du peuple congolais à élire ses représentants ». À la suite de la Belgique qui avait tout récemment limité à six mois la durée des visas accordés aux détenteurs de passeports diplomatiques de la RDC, les chefs de la diplomatie européenne font aussi planer la menace de sanctions à travers leur politique « coordonnée » de délivrance de visas aux « détenteurs d'un passeport diplomatique ou de service ». Federica Mogherini, chef de la diplomatie de l'UE, est invitée « à initier un travail dans ce sens ».

Alain Diasso

HYGIÈNE

Les élèves incités à bien se laver les mains

Les élèves de l'école Primaire Marie-Madeleine de Bibwa dans la commune de la N'Sele et les enfants reporters de la RDC ont été au centre de la commémoration de la journée mondiale du lavage des mains, le 15 octobre, placée sur le thème national « Choisir le lavage des mains c'est choisir la santé ».

Pour faire du lavage des mains une pratique quotidienne ancrée dans le vécu des Congolais, les enfants reporters de la RDC ont recommandé au ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, de garantir à chaque enfant congolais l'hygiène, l'assainissement et l'accès à l'eau potable, d'intensifier la sensibilisation des enfants sur le lavage des mains, impulser des actions qui assureront l'approvisionnement en eau potable dans les ménages, étendre le programme village et école assainis dans les zones urbaines. Les enfants reporters de la RDC espèrent recevoir de la part du ministre de la Santé publique une suite favorable à leur requête. Les élèves de l'école primaire Marie-Madeleine de Bibwa ont rappelé à l'assistance les moments-clés pour se laver correctement les mains avec du savon ou de la cendre. « Se laver correctement les mains avec du savon ou de la cendre avant de préparer, avant de manger, avant d'allaiter le bébé, après avoir été aux latrines et après avoir changé les couches de l'enfant », ont-ils dit. Sous les explications d'une élève ambassadrice de l'école primaire Marie-Madeleine, le ministre de la Santé publique a fait une démonstration du lavage des mains. Geste qu'il recommande à tout le monde de poser aux cinq moments critiques pour être à l'abri des maladies diarrhéiques et autres infections, parce que le lavage correct des mains réduit de 50%, a-t-il indiqué, les maladies diarrhéiques chez les enfants



Le ministre de la Santé publique montrant comment se laver correctement les mains

de moins de 5 ans. Pour lutter contre toutes les maladies de mains sales, le Dr Félix Kabange Numbi soutient l'implication des élèves dans l'appropriation de la pratique du lavage des mains. Le fait d'associer les élèves n'est pas hasardeuse, car les enfants peuvent être des agents du changement de comportement. Pour la simple raison qu'ils sont plus dynamiques. Tout en invitant la population à s'engager dans la mobilisation pour une pratique correcte du lavage des mains, le ministre de la santé publique plaide pour l'intégration le cours d'hygiène à l'école primaire et secondaire. De son côté, Sylvie Fouet, représentante adjointe de l'Unicef, soutient que la célébration de la journée mondiale du lavage des mains offre l'opportunité de sensibiliser la communauté sur les conséquences des maladies des mains sales et de sensibiliser sur l'importance de laver les mains comme moyen important de réduction des maladies. « Le lavage des mains est une pratique facile pour sauver la vie de nos enfants. Ce geste simple doit devenir une habitude et une pratique naturelle », conseille Sylvie Fouet.

Aline Nzuzi

LIBÉRATION DE MOÏSE MONI DELLA

Le Conadé sollicite l'intervention du BCNUDH

Ce parti de l'opposition plaide pour l'implication du représentant résident dans la libération sans condition de son président « détenu illégalement à la prison de Makala ».

Dans une correspondance du 16 octobre signée par le premier commissaire Patrick Ekanga adressée au représentant résident du Bureau conjoint de Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), le parti politique Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé), membre du Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement, est venu l'informer de la détention arbitraire et illégale de son président national, Moïse Moni Della Idi. Ce parti a noté à son intention que son leader a été « publiquement arrêté avant le début de la manifestation du 19 septembre 2016 et conduit immédiatement à la 1ère région militaire, au Camp militaire Kokolo, puis au quartier général de la police, avant d'être acheminé à l'école de la police judiciaire à Ndolo, au casier judiciaire où il a passé 8 jours tout en subissant d'un traitement humiliant et dégradant ». Ce véritable chemin de la croix contre le président Moïse Moni Della, a poursuivi le Conadé, a continué jusqu'au Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe où il a passé une journée pleine, avant d'être transféré devant le tribunal de Grande instance de Kinshasa/Gombe qui a prétendu siéger en procédure de flagrance, neuf jours après son arrestation, foulant aux pieds toute la procédure judiciaire en matière de flagrance.

Une arrestation préméditée

Le Conadé, qui a rappelé les différentes arrestations dont a été victime son président au cours de son combat contre le pouvoir en place, a noté que les motifs de son arrestation ont versatilesment changé à tous les niveaux de la procédure. À la police, a expliqué ce parti politique, il a été auditionné par deux inspec-

teurs, dont le premier a mis au centre de son audition le fait que Moïse Moni Della a été arrêté parce qu'il se rendait à la manifestation des opposants, alors que le second a axé son audition sur le fait que son parti avait écrit au chef de l'État, demandant à ce dernier de respecter la Constitution et à la majorité présidentielle de stopper avec le harcèlement judiciaire contre Moïse Katumbi. « Au Parquet général, l'organe de la loi a, contrairement aux deux premiers IPJ, axé son audition sur les événements des 19 et 20 septembre pour lesquels on l'accuse d'être l'auteur intellectuel, sans en fournir la moindre preuve. Devant le tribunal, le même ministère public fera volte-face et alléguera que le motif de son incarcération porte sur l'infraction de pillage. Et pourtant, le président du Conadé a été arrêté à 9 heures du matin, avant même le début de la manifestation », a dénoncé cette formation politique.

Pour ce parti, ces motifs inconsidérés ne sont rien d'autre que des alibis manifestes qui tentent vainement de camoufler la chronique d'une arrestation politique préméditée depuis longtemps. « La véritable raison de ce harcèlement judiciaire est son attachement indéfectible aux valeurs républicaines de l'alternance et surtout son soutien au président Étienne Tshisekedi et plus récemment à Moïse Katumbi », s'est convaincu le Conadé. C'est donc, pense ce parti, pour avoir dénoncé à plusieurs reprises les violations inédites des droits humains et milité pour le changement que Moïse Moni Della a fait l'objet de plusieurs menaces de mort et d'arrestations arbitraires. C'est donc devant toutes ces réalités que le Conadé a dit solliciter du BCNUDH une implication soutenue dans la libération sans condition de son leader et recommander également à la Monusco de protéger les populations civiles conformément à la mission qui lui est confiée.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Deux cent trente nouveaux médecins prêtent serment

Ces médecins sont désormais membres du CNOM, cette structure instituée par la loi veille à la bonne pratique médicale et au respect des règles d'éthique et de déontologie qui régissent cette profession, et sont reconnus comme tels sur toute l'étendue du territoire national où ils sont autorisés à prêter.

Le Conseil national de l'Ordre des médecins (CNOM) a reçu, le 15 octobre, au chapiteau de la Foire internationale de Kinshasa, le serment de deux cent trente nouveaux médecins. Les impétrants sont issus des institutions universitaires du pays et de l'étranger. Il s'agit de l'Université de Kinshasa, de l'Université Simon-Kimbangu, de l'Université protestante au Congo, de l'Université de Bukavu, de l'Université de Mbuji-Mayi, de l'Université de l'Ukraine et de l'Université du Caire, en Égypte. Avant d'accueillir le serment des nouveaux médecins, le président du Conseil urbain de l'Ordre des médecins, le Dr Elvis Bula, a cir-



Le président du CNOM et le président du Conseil urbain encadrés par le bourgmestre de Limete et d'autres membres du bureau/Photo Adiac

conscrit cet évènement, notant que la prestation de serment était une cérémonie nécessaire et obligatoire pour toute personne qui a suivi avec succès la formation en médecine, avant de commencer à prêter comme médecin. « Cette journée a une signification particulière car les médecins vont faire leur entrée dans la vie professionnelle, dans la classe de nobles et poser des actes liés à leur profession », a-t-il dit.

Le président du Conseil urbain de l'Ordre des médecins, qui a également avisé les impétrants que

cette profession était un apostolat, celui de consacrer sa vie pour ses malades, avait aussi noté que la cérémonie de prestation de serment était celle au cours de laquelle les nouveaux médecins allaient s'engager solennellement à respecter scrupuleusement le serment d'Hippocrate, qui est un énoncé des règles de déontologie médicale.

Le Dr Elvis Bula a aussi rappelé aux nouveaux médecins que l'université leur a octroyé les diplômes par mérite mais, selon lui, les vrais diplômes leur se-

ront donnés par la population, chacun selon la qualité des soins et des prestations suivant les recommandations de l'OMS sur le terrain. « Défendez ces diplômes et montrez que vous les avez réellement mérités », a-t-il conseillé, avant d'appeler les impétrants à éviter la grossièreté et à se référer, chaque fois qu'il y a besoin, aux confrères qui ont des compétences dans les domaines en présence.

Respect des règles d'éthiques et de déontologie

Pour prêter serment, tous les nouveaux médecins ont levé la main droite et ont répété le serment constitué des engagements et des attentes qui tracent, en fait, la ligne à suivre dans l'exercice de leur profession.

Le président en exercice du CNOM, le Dr Berthier Nsadi, a

circonscrit son message sur le respect des textes qui régissent la profession médicale en RDC. Il a insisté sur la référence et le respect de la loi ainsi que de ces textes qui régissent la profession médicale dans le pays. « On est obligé, à chaque moment, de regarder la loi », a-t-il dit.

Le Dr Berthier Nsadi a noté avec insistance que l'Ordre des médecins, qui a institué par la loi, veille à la bonne pratique médicale et au respect des règles d'éthique et de déontologie. Décortiquant un à un certains articles de la loi dont la copie a été donnée à chacun des impétrants, le président en exercice du CNOM leur a rappelé que la pratique médicale était un métier libéral mais les médecins n'étaient pas libres dans l'exercice de cette profession. « Nous sommes régis par la loi », a-t-il insisté, soulignant la collaboration et le respect mutuel qui devront régner entre les membres de cette corporation.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Dilan J. Dilama : « Il ne faut pas que le dialogue soit la cause d'une nouvelle crise »

Militant pro-démocratie connu pour ses analyses pertinentes, Dilan Dilama scruté, à partir de la France où il est établi, la situation politique de son pays en proposant ce qu'il croit être des pistes de solution idoines susceptibles de résorber la crise actuelle.

Les Dépêches de Brazzaville : Le dernier conclave du Rassemblement des forces politiques et sociales a réaffirmé la volonté de cette plate-forme de l'opposition de voir l'actuel chef de l'État rendre le tablier d'ici le 19 décembre prochain. Qu'en pensez-vous ?

Jerry Dilan Dilama: Deux options doivent être dégagées à ce sujet. Primo: d'un point de vue constitutionnel. Dans un pays où le pluralisme politique est retenu comme principe constitutionnel (art 6 de la Constitution), ceux qui sont au pouvoir doivent se préparer à passer le relais à tout moment où le peuple est appelé aux urnes. Dans un pays qui se veut moderne, le transfert du pouvoir ne peut pas être considéré comme une menace. Les élections doivent être considérées comme un moment de joie, cela témoigne de la maturité et de la grandeur d'un peuple. Vu sous l'angle des fameux articles 70 et 73 de notre Constitution, ces dispositions sont claires. Tout citoyen respectueux et respectant les règles du jeu dans la société doit s'incliner et s'éloigner de toutes polémiques qui n'auront pour conséquence que de diviser davantage la population. Il me paraît judicieux que le Rassemblement s'attache à ces dispositions constitutionnelles pour le respect des règles reprises dans notre propre Constitution. Il est regrettable de fois de stigmatiser l'amateurisme politique de notre opposition de vouloir régler les choses à l'instant même. Ses leaders se mettent souvent en-

semble très tard pour se faire forts. Secundo: d'un point de vue politique et moral. L'opposition peut se rattraper, d'après moi, sur la base de « l'article 69 ». Cette disposition n'épargne cependant pas le président de la République en tant que « symbole de l'unité nationale » face à la présente crise. Il doit aider le pays de s'en sortir s'il veut rester dans l'histoire positive de l'humanité. Toute continuité du pouvoir par lui ou par qui que ce soit sans élections après le 19 décembre 2016, au regard dudit article, ne sera que violation flagrante de la Constitution.

L.D.B : Que pensez-vous de la tenue d'un autre dialogue voulu inclusif et du remplacement éventuel du facilitateur ?

J.D.D : Excessive d'une part, je dirai Oui parce que de la même manière la majorité présidentielle pourra récuser le nouveau facilitateur. À ce moment, il y aura plus de dialogue. D'autre part, non, au regard de l'attitude de M. Kodjo qui ne fait pas les choses à la manière d'un vieux sage. Il y a un préalable avant une bonne facilitation, c'est celui de commencer par le fond, c'est-à-dire de faire tout possible pour concilier les divergences entre parties. Or, c'est le contraire par rapport au travail auquel nous a gratifié le facilitateur désigné par l'Union africaine. Il ne faut pas que le dialogue soit la cause d'une nouvelle crise. Edem Kodjo est là pour régler le problème et non pour en causer d'autres.

L.D.B : Le Rassemblement prône un régime spécial pour gérer



Dilan Dilama

l'après 19 décembre, qu'en pensez-vous ?

J.D.D : Je ne sais pas personnellement définir ce que c'est le régime spécial. S'il faut comprendre quelque chose là-dessus, ça sera un régime qui consistera à suspendre temporairement la Constitution. À cet effet, nous reviendrons à la formule de base, celle du partage du pouvoir. Cette formule n'accorde les avantages qu'à ceux qui veulent traîner les choses, et l'opposition va tomber dans un nouveau piège. Sans rentrer dans le secret profond de la MP, la nouvelle transition que le dialogue tend à instaurer sera un moment terrifiant sur fond des conflits institutionnels et d'intérêts. Bref, le régime spécial sera en principe un régime fantôme. L'opposition est appelée à adopter une nouvelle stratégie pour résoudre cette crise.

L.D.B : Le poste de Premier ministre est finalement octroyé à l'opposition. Qu'en dites-vous ?

J.D.D : Le partage du pouvoir est bien l'intérêt absolu qui a fait courir les délégués au dialogue et non la question de voir comment faire

sortir le pays de la crise. La question est celle de savoir maintenant si le gouvernement issu du dialogue aura le plein pouvoir, y compris celui de financer les élections. Bref, si au terme de la transition, les élections ne sont pas financées ou sont mal organisées, ce gouvernement sera responsable de la non-organisation des élections. Voilà pourquoi l'accord en gestation à la Cité de l'Union africaine devra tourner autour de l'organisation des élections et non autour du partage du pouvoir. Le président de la République a donc intérêt à rendre le tablier afin de garantir la paix et l'unité nationale. En outre, l'opposition devra proposer une autre formule que celle de la gestion commune de la transition via son fameux régime spécial.

L.D.B : La Céni propose d'organiser l'élection présidentielle en 2018. Cela est-il justifié d'après vous ?

J.D.D : La Céni sait qu'elle peut organiser les élections à tout moment si le pouvoir le souhaite. Toutes les raisons qu'on évoque jusqu'ici ne sont en principe que d'ordre politique.

L.D.B : Les événements des 19 et 20 septembre peuvent-ils être considérés comme un signe de ras-le-bol de la population vis-à-vis du régime actuel ou s'agissait-il simplement d'une récupération politicienne de la part d'une opposition en mal de stratégie ?

J.D.D : Certes, l'opposition est en mal stratégiquement. Mais le pays va très mal. On a un peuple qui

ne sait rien de son devenir. Avec un service public inexistant, une pauvreté criante ayant atteint un niveau record, un peuple qui n'a plus de repère et qui ne vit que parce qu'il a encore le souffle de vie, qu'y a-t-il encore à espérer ? Quand le contrat social n'est pas respecté, c'est normal que le peuple retire sa confiance, malheureusement il n'est pas toujours accompagné dans ses efforts. Il se pose une question d'un vrai leadership dans ce pays.

L.D.B : Une rencontre au sommet Kabila-Tshisekedi est-elle la recette magique susceptible de sauver la RDC du naufrage ?

J.D.D : Le mal de notre pays est qu'on s'appuie sur les hommes plutôt que sur les institutions. La meilleure recette pour sauver la République, c'est simplement de respecter nos lois, de créer les institutions fortes et savoir les respecter.

L.D.B : Votre mot de la fin ?

J.D.D : Si l'on ne croit pas en Dieu, en revanche, on ne peut pas nier l'existence et la force de la nature. L'homme congolais doit s'efforcer à voir autrement les choses, il doit fournir tant d'efforts pour passer de l'autre côté de l'humanité. Le temps va vite, on doit aussi réfléchir vite afin d'éviter les erreurs des siècles passés. L'obsession à la richesse matérielle ou financière n'est qu'un état d'inconscience dans l'homme. L'âme vivante est celle qui prend en compte la situation des autres. Nous devons apprendre à vivre ensemble, et à partager les fruits de notre sol et de notre sous-sol avec équité et amour. L'amour aux Congolais, c'est l'amour du Congo. La haine et la violence ne régleront jamais les choses.

Propos recueillis par Alain Diasso

BRACONNAGE

Deux présumés trafiquants d'ivoires sculptés arrêtés

Les éléments de la gendarmerie nationale ont arrêté le 16 octobre à Pointe-Noire, capitale économique du Congo, avec le concours des agents du ministère de l'Economie forestière, grâce aux informations et à l'appui du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF), deux présumés trafiquants d'ivoires sculptés

Selon le communiqué de presse du PALF, le premier présumé braconnier de nationalité congolaise de la RDC vit à la frontière Congo-cabinda. Il serait très connecté. Juste après son arrestation avec environ 160 pièces d'ivoires sculptés (colliers, bijoux, peignes), ce prévenu a révélé aux agents de la Brigade de recherche de la gendarmerie qu'il faisait partie d'un réseau qui opère entre le Congo, l'Angola et la République démocratique du Congo (RDC). Ces révélations ont permis à la gendarmerie de mettre la main sur l'un de ses complices, un su-



: Les deux présumés trafiquants

jet de la République du Congo. Le rôle de ce dernier dans ce réseau serait de commander les ivoires, les sculpter pour enfin chercher à les revendre. Ce sujet congolais interpellé a été déjà arrêté pour les mêmes faits en 2014. Une perquisition a été faite à son domicile par les agents de la gendarmerie où une trentaine de pièces d'ivoires sculptés et une paire de lunettes de protection que les sculpteurs utilisent ont été retrouvées. Les deux présumés

trafiquants d'ivoires sculptés devront répondre de leurs actes. Ils risquent des peines de plus de 5 ans d'emprisonnement ferme. La direction départementale du ministère de l'Economie forestière de Pointe-Noire est en alerte et les agents de la force publique comptent arrêter tous les complices impliqués dans cette affaire afin de mettre fin à cette délinquance faunique.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

La Dobe a tenu son assemblée générale ordinaire

La diaspora de Ouenzé Brazzaville et ses environs (Dobe) s'est réunie en assemblée générale ordinaire le week-end dernier au siège social du troisième arrondissement de la ville océane. Au cours de cette assemblée, les membres de l'association ont compati à la douleur qui afflige les familles éprouvées dans le département du Pool.

Dirigée par Bernard Adjoki, président de la DOBE, l'assemblée générale ordinaire a été un vrai moment d'échange d'idées qui a permis au bureau exécutif et aux membres de cette association de se pencher sur certains projets jugés importants pour la bonne marche de la chose. Parmi ces projets figurent, entre autres, les cotisations des membres, la création des unités de production (agropastorale, pisciculture, etc.) Ces derniers ont également saisi de cette opportunité pour trouver des idées innovantes, se résumant sur l'entraide, l'assistance et bien entendu sur le vivre ensemble qui est le credo de cette association. Au programme de ces assises, il y a eu la présentation du bilan à mi-parcours de la Dobe partant de sa date de création jusqu'au jour d'aujourd'hui, la pré-

sentation des statuts, son fonctionnement, les objectifs à atteindre et bien d'autres. Les questions d'insécurité ont également été évoquées lors de cette assemblée générale ordinaire, notamment celles qui font référence sur la situation qui prévaut dans le département du Pool et sur le phénomène dit des « bébés noirs » dans les deux grandes villes du pays. « Nous sommes de cœur avec les familles éprouvées dans le département du Pool, car elles méritent le réconfort de tous les Congolais », a dit Bernard Adjoki, président de la Dobe.

Pour manifester leur tristesse, les membres de la Dobe ont observé une minute de silence à la fin de leur activité en mémoire de toutes les personnes qui sont décédées lors des violences survenues dans le département du Pool. Rappelons que la DOBE est une association apolitique créée par les ressortissants du cinquième arrondissement de Brazzaville et ses environs constituant une grande communauté dans la ville de Pointe-Noire. Ces derniers ont pensé créer un cadre de rassemblement, de concertation, de proposition et de créativité pour lutter contre le tribalisme, l'égoïsme, l'arrogance et le chômage.

Hugues Prosper Mabonzo

LOANGO

Les propriétaires des terres priés de faire constater les droits fonciers coutumiers

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, a exhorté le 15 octobre à Loango au siège de la préfecture du Kouilou les propriétaires terriens et fonciers à faire constater leurs droits fonciers coutumiers auprès des autorités compétentes, en vue d'une probable expropriation dans le cadre du développement de l'activité économique dans la zone.

Loango, un des districts du département du Kouilou, est en train de subir une métamorphose avec l'érection de plusieurs infrastructures socio-économiques dans la localité. Cela accentue le développement économique du département du Kouilou et du district de Loango qui, dans quelques mois, va voir la construction de la zone économique spéciale de Pointe-Noire qui s'étend de la rivière rouge jusqu'à la Pointe-Indienne et au-delà de la route nationale n° 5 sur une superficie de 3150 hectares, de celle du parc des expositions de Loango sur une superficie de douze hectares et la construction du siège du Conseil départemental du Kouilou.

Les endroits où seront érigées ces infrastructures étant déclarés zone d'utilité publique, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public a demandé, au cours de l'échange avec les propriétaires fonciers et terriens, à faire constater les droits fonciers coutumiers sur leurs terres. « Quand le gouvernement de la République au vu de la loi fait un acte de déclaration d'utilité publique, toute activité dans la zone s'arrête. Quand il déclenche une action comme celle d'acquisition foncière pour une réalisation, on respecte la procédure. Dans celle-ci, il y a l'élément fondamental qu'on ap-

pelle l'enquête préalable où il y a des procédures dont celle de donner l'information d'où la mise en place d'une commission d'enquête parcellaire », a-t-il dit d'emblée avant d'ajouter : « La loi foncière de 2004, celle de 2008 et les textes en la matière de 2006 définissent les conditions du domaine public de l'État, les conditions de gestion du domaine foncier ».

Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a renchéri : « Les droits fonciers coutumiers sont garantis par la loi. Mais il faut que ceux qui se reconnaissent comme tels les propriétaires affectataires de la terre doivent se présenter devant l'autorité administrative, à savoir le sous-préfet pour les sous-préfecture et les maires pour la communauté urbaine de la localité pour faire constater les droits fonciers coutumiers. Si la superficie de la zone déclarée est de cent hectares, c'est la préfecture qui délivre l'attestation provisoire de propriété. Si elle dépasse les cent hectares, le dossier est transmis au ministre des Affaires foncières qui prend l'arrêté de reconnaissance des droits fonciers et coutumier. Ce n'est qu'après ces phases que l'on peut aller vers le cadastre qui, à son tour, pourra délivrer tous les documents cadastraux qui vont permettre de préparer la procédure à la conservation qui aboutira à la délivrance du titre foncier ».

Seuls les détenteurs des documents dûment délivrés par les agents habilités pourront prétendre bénéficier d'une éventuelle expropriation le cas échéant « Je veux que la loi foncière soit régulièrement et strictement respectée » a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya

2^e ÉDITION DU COMICE AGROPASTORAL

Tchiamba-Nzassi a vibré au rythme du sport

Dans le cadre de l'organisation de la deuxième édition du comice agropastoral de Tchiamba-Nzassi par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, en partenariat avec la préfecture de Pointe-Noire, du 15 au 19 octobre, une marche citoyenne, des tournois de football et de nzango ont été organisés durant deux jours dans cette communauté urbaine.

Les tournois triangulaires de football et de nzango regroupant les équipes de Pointe-Noire et de Tchiamba et Nzassi se sont déroulés du 15 au 16 octobre. Au football des jeunes, la sélection de Pointe-Noire l'a emporté. Les Ponténégrins ont sauvé l'honneur ont battant respectivement l'équipe de Nzassi 2 buts à 0 et celle de Tchiamba 1 à 0. La deuxième place est revenue à l'équipe de Tchiamba qui s'est imposée face à Nzassi, 2 à 0.

Au Nzango, la sélection de Nzassi a remporté le tournoi, après deux victoires, face à la sélection de Pointe-Noire, 45-40, et devant Tchiamba 35 à 29. Les Ponténégrines se sont contentées, quant à elles, à la deuxième place grâce à leur victoire face Tchiamba, 36 à 23. Par ailleurs, un match de football des vétérans a mis aux prises l'équipe de la sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi, hôte du comice face à celle de la préfecture de Pointe-Noire. La rencontre a été soldée par la victoire de Tchiamba-Nzassi qui s'est imposée sur le score de 2 tirs aux buts à 1 après un score vierge à l'issue du temps réglementaire. Ces activités se sont déroulées dans une ambiance festive sous la coordination du préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, assisté des autorités locales de la sous-préfecture de Tchiamba-Nzassi ainsi que les représentants des organisations des systèmes des Nations unies, la FAO, le Fida et le PAM. En plus, une marche citoyenne a été organisée. Les clubs des marcheurs, les représentants de l'organisation des systèmes des Na-



Club des marcheurs

tions unies, de la FAO, du Fida et du PAM ont parcouru 7 km en allant de la sous-préfecture de tchiamba-Nzassi jusqu'au Marché Maboké après le pont de la Louemé. À l'arrivée, le préfet a félicité tous les participants ainsi que le jeune club des marcheurs de dimanche, Denis-Sassou-N'Gueusso, qui a rejoint le grand club des marcheurs de Pointe-Noire à la faveur du comice. « Après avoir parcouru 7 km sans problème, cela prouve suffisamment que vous êtes en bonne santé et vous êtes capable de participer aux épreuves du comice agropastoral », a-t-il dit.

Notons que l'initiative de l'organisation de ces activités sportives par la préfecture de Pointe-Noire a été appréciée par la population, notamment les jeunes garçons et filles de la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi qui vivent souvent dans les rivalités alors que le sport est un moyen de les mettre ensemble. Enfin, les trophées mis en jeu par les organisateurs seront remis aux équipes vainqueurs lors de la clôture des activités du comice agropastoral prévu pour le 19 octobre à Tchiamba-Nzassi.

Charlem Léa Legnoki

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

L'évènement fêté sous le signe de la lutte contre l'insécurité alimentaire

La célébration de la 36e journée mondiale de l'alimentation, couplée à celle de l'agriculture, a donné lieu du 15 au 17 octobre à Pointe-Noire à plusieurs activités organisées par les agences du système des Nations unies. Peu avant leur lancement, les représentants de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds international de développement agricole (Fida) ont animé un point de presse pour fixer l'opinion sur les enjeux de ladite journée.

Suze Percy Filippini, représentante de la FAO au Congo, Carine Doganis, directrice pays du Fida en République du Congo et en République démocratique du Congo, Richard Bouka, chargé des programmes au Fida, Thechel Ekoungoulou, Marius Saya Maba de la FAO ont éclairé l'opinion sur ces moments de partage placés sous le signe de la réflexion en lien avec le thème de l'année, à savoir « *Le climat change, l'alimentation et l'agriculture aussi. Combattons la dépendance alimentaire par l'augmentation et la diversification de la production locale* ».

« Nous avons voulu organiser cette journée à Pointe-Noire parce que c'est un département important en matière agricole. Comment les changements climatiques influencent-ils l'agri-

culture ? est la problématique de cette année qui va permettre à chacun de nous de réfléchir sur les effets négatifs du changement climatique et nous interroger sur les approches de solutions à apporter pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle du monde. Aujourd'hui, il y a plus de 800 millions de personnes qui souffrent de faim et de malnutrition dans le monde alors que le même monde dispose d'assez de ressources alimentaires pour nourrir tout ce monde sans aucune difficulté », a dit Suze Percy Filippini dans son intervention.

Sur les réponses à apporter à ces défis sur le terrain pour lutter contre l'insécurité alimentaire, Carine Doganis du Fida a renchérit : « Il y a trois acteurs qui ont un rôle à jouer par rapport à cette problématique. Les premiers acteurs, ce sont les pouvoirs publics (gouvernement, collectivités locales...) qui donnent des orientations pour faire en sorte que la République du Congo atteigne la sécurité alimentaire d'ici à 2019. C'est là la feuille de route qui nous est donnée, nous, agences sœurs des Nations unies (PAM, FAO, Fida). Le Fida, mon agence, est spécialisé dans le financement de l'agriculture et de la transformation rurale. Nous avons pour missions de financer un certain nombre d'activités et d'actions



Un point de presse à l'occasion de la journée mondiale de l'alimentation Crédit photo «Adiac»

qui paraissent prioritaires aux uns et aux autres et, en particulier, à ceux qui vont bénéficier de ces actions sur le terrain. C'est le cas, par exemple, du projet de revitalisation de ferme sur la production de poulets de chair. On peut travailler aussi sur le soutien au Groupement d'intérêt économique, sorte de coopérative agropastorale» et d'ajouter : « Notre population cible, ce sont les femmes, la jeunesse rurale en particulier, les jeunes entrepreneurs porteurs de projets que nous soutenons via le dispositif d'incubateurs d'entreprise et autres ». Thechel Ekoungoulou, technicien-appui aux pro-

grammes à la FAO, qui a participé récemment à Rome en Italie à un forum sur l'agriculture et la protection sociale, a partagé l'expérience acquise auprès des autres pays ayant expérimenté des programmes de sécurité alimentaire réussis. De son côté, Marius Saya Maba, chargé des programmes à la représentation de la FAO a expliqué le mécanisme de fonctionnement du Téléfood, campagne annuelle menée par la FAO pour aider à réduire le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde en mobilisant des ressources destinées à des projets de lutte contre la faim et à sensibiliser l'opinion publique à la

faim dans le monde en organisant des émissions, des concerts et d'autres manifestations.

Au nombre des activités réalisées au cours de ces trois jours de célébration on peut citer le concours de dictée, les activités récréatives à Tchiamba Nzassi, la visite des projets agro-pastoraux, la diffusion radio-télévisée des messages officiels (gouvernement, Nations unies, etc.) et de la tribune télévisée, la marche sportive citoyenne, la participation au comice agropastoral et artisanal, de l'élevage et de l'artisanat organisé par la préfecture de Pointe-Noire à Tchiamba Nzassi.

Hervé Brice Mampouya

FÉCOTAE

Les athlètes de la diaspora soutiennent la candidature de M^e thomas Moutala

Joint au téléphone par les Dépêches de Brazzaville depuis Paris où il réside, Me Goma kamba ceinture noire 4e dan s'est prononcé le week-end dernier en faveur de la candidature de Me Thomas Moutala au poste de président de la Fédération congolaise de taekwondo (Fécotae).

L'assemblée générale électorale aura lieu sous peu à la Fécotae, et les ambitions des uns et des autres se dévoilent déjà, d'autant plus que les Mes Thomas Moutala, actuellement secrétaire général adjoint de la fécotae, et Nanite Biniakounou, candidat malheureux à la présidence départementale de la ligue de Brazzaville il y a trois ans, se sont portés candidats au poste de président de la Fécotae.

Mais pour l'instant, Me Thomas Moutala semble bien parti, bon nombre de taekwondoïns de la diaspora aux palmarès bien garnis ont d'ores et déjà soutenu sa candidature. Le week-end dernier, Me Goma kamba, ceinture noire 4e dan, médaillé à plusieurs reprises aux championnats de France, dont un titre de champion en 2004, entraîneur de l'équipe combat de la ville de Paris (entraîneur départemental) depuis plus de 5 ans a donné son avis sur la candidature Me Thomas Moutala.

Pour cet expert, joint au téléphone par les Dépêches de Brazzaville depuis la ville de Paris où il réside, Me Thomas Moutala est le candidat qui a plus de trompe du



Me Goma kamba apportant son soutien de coach crédit photo «Me Goma Kamba»

fait qu'il est resté longtemps aux côtés du président actuel de la fécotae qui a élaboré un programme excellent pour l'avenir du taekwondo dans le pays. « Nous soutenons Me Thomas Moutala parce que sa candidature est placée sous le signe de la continuité du programme défini par le président actuel, un programme qui fait également le bonheur des taekwondoïns congolais. Il connaît bien le système, les

instances internationales car il a travaillé avec le président Mbys Stanislas sur tous les projets, il est l'un des artisans de ce qui a été fait. Donc, nous pensons qu'il a évidemment acquis une expérience. Ce qui fait de lui un candidat idéal pour ce poste », a-t-il dit.

Pour terminer, l'interlocuteur a rappelé que Me Mbys Stanislas est le seul président de la fécotae qui a su réunir, dans

une même équipe, les locaux et les athlètes de la diaspora, notamment Freddy Didanga résidant en Côte d'Ivoire, Franck Boke, Beverly Matomene, Ové Tsiba et Cyprien Taty, tous résident en France. Aujourd'hui, dit-il, grâce à lui, toutes les ligues ont été dotées de tatamis et de plastrons électroniques. La fécotae a également un compte bancaire et un siège social, et le niveau du taekwondo est sous une bonne escorte, une chose qui n'a jamais existé auparavant. « Avant lui, il n'y avait jamais eu autant de ceintures noires mondiales kukkiwon », a-t-il signifié.

Rappelons que Me Goma kamba et son frère Kamba Bwanga, ceinture noire 4e dan et préparateur physique, ont tous les deux effectué par le biais du président actuel de la fécotae des stages de formations gratuites à l'endroit des athlètes pour relever le niveau du taekwondo congolais, tout en apportant de nouvelles méthodes d'entraînement et surtout ce qui se fait actuellement. Les deux frères ont créé un club à Paris dénommé « Le Paris Real Taekwondo »

Hugues Prosper Mabonzo

COUPE AFRICAINE DES CLUBS

AC Léopards, Diables noirs, Etoile du Congo et Cara représenteront le Congo

Après 38 journées de compétition, le championnat congolais a enfin rendu son verdict. L'Athlétic club Léopards de Dolisie et les Diables noirs disputeront la Ligue des champions tandis que l'Etoile du Congo et le Club athlétique renaissance aiglon seront engagés à la Coupe de la Confédération.

Après la finale de la Coupe du Congo et le titre de champion gagné très tôt par l'AC Léopards de Dolisie, les Diables noirs, l'Etoile du Congo et la Jeunesse sportive de Tantalangaï (JST) disputaient les deux dernières places qualificatives. Avant de monter sur le terrain pour disputer le samedi son dernier match contre l'Interclub, l'Etoile du Congo a appris une très bonne nouvelle. Son point retiré depuis la phase aller, a été restitué. L'AC Léopards et V Club Mokanda plongés également dans la même situation ont, eux aussi, obtenu gain de cause.

« Suite aux délibérations de la commission de recours sur l'appel interjeté par les



équipes AC Léopards, Etoile du Congo et V Club sur les points qui leur avaient été retirés et en considération de la lettre du SG (secrétaire général) de la Fécofoot en date du 14 octobre 2013, demandant à la sous-commission d'homologation de rétablir ces équipes dans leur droits... » pouvait-on lire dans l'avis 37.

Cette décision a du coup influencé la position qu'occupait l'Etoile du Congo au classement provisoire. Les Stelliens prennent la troisième place à égalité de

points avec la JST (73). Mais le goal a-verage leur permet de repasser devant la JST. Face à l'Interclub, l'Etoile du Congo n'a pas malheureusement brillé. Elle s'incline 2-3. La JST qui jouait dans les heures qui suivaient, n'a non plus gagné. Elle a été battue par Patronage Sainte-Anne 0-1. La défaite des deux confirme l'équipe des Diables noirs (74 points) à la deuxième place avant même qu'elle dispute ses deux derniers matches. Les Diables noirs joueront donc la Ligue des champions pendant que l'Etoile



L'Etoile du Congo et les Diables noirs, les deux derniers qualifiés (Adiac)

du Congo (3^e) grâce à sa différence de buts (+38 pour l'Etoile du Congo contre +27 pour la JST), accompagne le Cara en coupe africaine de la Confédération. Le Cara bien que battu par la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) 1-2, termine le championnat à la 5^e place avec 66 points+28 devant la JSP (66 points+20). Les Aiglons se qualifient grâce à leur statut de finaliste de la Coupe du Congo. L'AC Léopards de Dolisie vainqueur des deux trophées, a choisi la Ligue des champions.

Déjà champions, les Fauves du Niari continuent à améliorer leur compteur à points. Le dimanche, ils ont atteint les 96 points en dominant Nico-Nicoyé 3-1. En souffrance depuis de mois, Saint Michel de Ouenzé a poussé un ouf de soulagement le dimanche. Sa victoire 2-1 sur le FC Kondzo lui permet de se maintenir, laissant ainsi V Club Mokanda (40 points) à la 17^e place et l'Association sportive Ponténégrine à la 18^e place. Les Jeunes Fauves sont 16^e avec 43 points.

James Golden Eloué

DISPARITION

Mort du dernier roi du Rwanda, Kigeli V Ndahindurwa

Kigeli V Ndahindurwa est décédé dimanche soir, 16 octobre, aux États-Unis. Il était âgé de 80 ans.

De l'AFP, l'annonce a été faite dimanche 16 octobre sur le site Internet officiel du roi Kigeli V. Les causes de sa mort n'ont pas été communiquées.

Kigeli V, né Jean-Baptiste Ndahindurwa, vivait en exil depuis 1961, après un conflit avec les autorités coloniales belges en amont de l'indépendance du Rwanda. Il résida d'abord dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est en Tanzanie, Ouganda et Kenya avant de s'installer aux États-Unis en 1992, dans la lointaine périphérie de Washington. C'est à Oakton, en Virginie, qu'il vécut jusqu'à sa mort.

Il avait succédé en 1959 à son demi-frère Mutara III, décédé mystérieusement. Conformément à la tradition en pareil cas, les Birus, un groupe secret possédant le pouvoir de nommer un nouveau roi, désignèrent alors Jean-Baptiste Ndahindurwa (son nom de baptême) pour lui succéder.



Kigeli V Ndahindurwa (DR)

Fonctionnaire de l'administration belge, celui-ci n'avait alors que 23 ans. À cette époque, la révolte hutue grondait déjà et Bruxelles, agacé par la prétention de l'aristocratie tutsie à diriger le pays, ne fit rien pour la calmer. Le règne de Kigeli V commença sous le signe de la précarité.

En janvier 1961, Kigeli décida de se rendre à Léopoldville (aujourd'hui Kinshasa), la capitale du Congo nouvellement indépendant, pour solliciter l'aide du Suédois Dag Hammarskjöld, alors secrétaire général de l'ONU. Les colons belges acceptèrent de lui donner un passeport. Mais à peine arrivé, il apprit à la radio qu'il était persona non grata dans son propre pays, après à peine plus d'un an de règne.

Kigeli V plaida sa cause en écrivant au Conseil de sécurité de l'ONU. En vain. Le Rwanda était sur le point de devenir indépendant. Il y rentra clandestinement, caché à l'arrière d'une voiture, mais les Belges le placèrent en résidence surveillée avant de le renvoyer vers la Tanzanie de Julius Nyerere. Ce fut la dernière fois qu'il foula sa terre natale.

En septembre 1961, la monarchie fut abolie par référendum et le Rwanda acquit son indépendance l'année suivante.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Italie, 8^e journée, 1^{re} division

Senna Miangué est resté sur le banc lors de la défaite de l'Inter de Milan face à Cagliari (1-2). L'Inter recule à la 11^e place avec 11 points.

Italie, 9^e journée, 2^e division

Dominique Malonga n'était pas convoqué lors du succès de Pro Vercelli face à Novara (2-1). Pro Vercelli est 12^e avec 12 points, mais l'international congolais, aucune minute de jeu cette saison, semble dans l'impasse.

Roumanie, 12^e journée, 1^{re} division

Sans Bernard Itoua, pas encore prêt physiquement, le Gas Metan Media réalise une belle opération sur le pré du Steaua Bucarest (1-0). Avec ce succès chez le leader, Gas Metan Medias revient à la 6^e place à 1 point du podium.

Slovaquie, 12^e journée, 1^{re} division

Naufrage collectif du DAC Dunajska Streda face à Zilina (0-6). Yves Pambou a joué toute la rencontre. Le DAC est 11^e et avant-dernier avec 8 points.

Suisse, 11^e journée, 2^e division

Igor Nganga et Wil l'emportent à Aarau (1-0). Le défenseur international était titulaire face à son ancienne équipe. Candidat déclaré à la montée, Wil est 4^e à 7 points de Zurich.

Suisse, 10^e journée, 4^e division

Titulaire, pour la première fois de la saison, Matt Moussilou s'est offert un doublé (deux penaltys) lors de la victoire d'Yverdon sur Carouge (4-2). Remplacé en fin de match, il totalise 6 buts cette saison. Et son club est second à 4 points du premier.

Turquie, 7^e journée, 1^{re} division

Remplaçant pour la 6^e fois consécutive, Dzon Delarge est entré à la 83^e lors du match nul d'Osmanlispor à Bursaspor (0-0). Poussé sur le banc par son entraîneur au profit du Marocain Regettin, Dzon Delarge a vu son temps de jeu diminuer depuis le 11 septembre (dernière titularisation lors de la victoire sur Trabzonspor). Et depuis cette date, Osmanlispor n'a remporté que 2 matchs sur 6 (pour 3 nuls et 1 revers) toutes compétitions confondues.

Turquie, 7^e journée, 2^e division

Remplaçant, Christ Bakaki est entré à la 78^e lors du revers de Manisaspor face à l'Adana Demirspor (1-2). Lors de l'apparition de l'international U20, le score était d'un but partout. Avec 5 points, Manisaspor est avant-dernier.

Ukraine, 11^e journée, 1^{re} division

Emmerson Illoy-Ayyet n'était pas dans le groupe de l'Olimpik Donetsk, auteur du nul 1-1 face au Shakhtar. Le jeune défenseur central de 21 ans a disputé 4 rencontres cette saison. L'Olimpik est 6^e avec 17 points.

Camille Delourme